

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS NON-AUDITES

1er Janvier au 30 Juin 2026

www.winamp-group.com

TABLE DES MATIERES

Le mot du CEO *3*

Descriptif des activités du groupe *5*

Présentation générale et historique **5**

Présentation du groupe **8**

Gouvernance *12*

Actionnariat de Winamp Group SA **12**

Structure du Groupe Winamp Group **13**

Conseil d'Administration **14**

Comité Exécutif **15**

Rapport De Gestion *16*

Rapport d'activité **16**

Faits marquants et réalisations du premier semestre 2026 **16**

Compte de résultats consolidé **18**

Bilan consolidé **19**

Principaux risques et incertitudes **21**

Événements importants survenus depuis la clôture **22**

Activités en matière de recherche et développement **23**

Instruments financiers **23**

Principales transactions entre parties liées **23**

Comptes consolidés au 30 Juin 2026 non audités *25*

Compte de résultats consolidé non audités **25**

Etat consolidé du résultat global non audités **26**

Etat consolidé de la situation financière non auditées **27**

Tableau de flux de trésorerie consolidé non audités **28**

Etat de variation des capitaux propres consolidé non audités **29**

Annexes aux comptes consolidés non audités *30*

1. Informations sur l'entreprise 30
2. Principes comptables 31
3. Utilisation d'estimations et de jugements significatifs 44
4. Information sectorielle 46
5. Détails du chiffre d'affaires et des produits et charges opérationnels 50
6. Autres produits et charges 52
7. Charges et produits financiers 52

8. Goodwill52
9. Immobilisations incorporelles53
10. Immobilisations corporelles54
11. Impôts différés actifs et passifs54
12. Contrats de location55
13. Actifs et passifs financiers56
14. Clients et autres débiteurs63
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie64
16. Capitaux propres65
17. Plan d'actions aux employés68
18. Provisions70
19. Plan de pension70
20. Dettes commerciales courantes et autres dettes70
21. Informations relatives aux parties liées70
22. Engagements et éventualités71
23. Evénements postérieurs à la date du bilan72

Déclaration des dirigeants72

Relation investisseurs74

Evolution du cours de l'action en 202674

LE MOT DU CEO

Chers actionnaires,

Le premier semestre 2026 a marqué une nouvelle étape dans la transformation de Winamp Group et dans le déploiement de l'écosystème que nous construisons autour des artistes indépendants.

Après une année 2025 largement consacrée à la structuration de nos activités, au développement de nos solutions et à la mise en place des fondations de notre stratégie, notre ambition pour 2026 était claire : entrer dans une nouvelle phase davantage tournée vers le développement commercial et la monétisation de nos services.

Cette transition est aujourd'hui engagée. Sa montée en puissance commerciale prend plus de temps que nous ne l'avions initialement anticipé, mais les avancées réalisées au cours des derniers mois renforcent la cohérence de notre stratégie et nous permettent d'aborder plus clairement la prochaine phase de notre développement.

Winamp for Artists est au cœur de cette stratégie. Notre ambition est de proposer aux artistes indépendants un environnement unique leur permettant de gérer et monétiser leur carrière. Après avoir consacré une part importante de nos efforts à la construction de la plateforme et de ses différents services, nous entrons désormais dans une phase davantage tournée vers l'enrichissement de l'offre, sa commercialisation et l'adoption des différents services de monétisation proposés aux artistes.

Bridger a également franchi une nouvelle étape. Au cours des derniers mois, nous avons considérablement étendu son réseau international de gestion des droits. L'infrastructure ainsi mise en place permet aujourd'hui à Bridger de se concentrer davantage sur son exploitation et sur la collecte des droits pour le compte des artistes et auteurs-compositeurs qu'elle accompagne.

Le Winamp Player prend, lui aussi, une place croissante dans notre stratégie. Notre ambition est de dépasser son rôle historique pour en faire le point d'accès des auditeurs et des fans à l'écosystème Winamp. Le partenariat stratégique conclu avec Deezer constitue une étape majeure dans cette direction et nous permettra d'intégrer le streaming au cœur de la nouvelle expérience Winamp.

Ces développements rendent aujourd'hui notre stratégie plus lisible et plus intégrée. D'un côté, donner aux artistes les outils et les services nécessaires pour gérer, développer et monétiser leur activité. De l'autre, leur permettre de renforcer leur relation avec leurs auditeurs et leurs fans. Winamp for Artists et le Winamp Player constituent les deux piliers de cet écosystème, complétés par les expertises de Bridger, Jamendo et Hotmix.

Nous abordons maintenant une nouvelle étape. Après avoir beaucoup investi dans les produits, la technologie et l'infrastructure, notre priorité est de capitaliser sur ce qui a été construit. Cela passe par l'enrichissement continu de notre offre, le renforcement de nos capacités commerciales et marketing et une concentration de nos ressources sur les initiatives présentant le plus fort potentiel de développement et de monétisation.

Les différentes composantes de notre stratégie sont aujourd'hui de plus en plus connectées et notre feuille de route est claire : accélérer l'adoption de nos solutions, leur développement commercial et leur monétisation.

C'est avec cette ambition et une conviction intacte dans le potentiel de Winamp Group que nous abordons la suite de l'année 2026.

Cordialement,
Alexandre Saboundjian
CEO, Winamp Group SA

DESCRIPTIF DES ACTIVITES DU GROUPE

PRESENTATION GENERALE ET HISTORIQUE

Winamp Group SA, anciennement Llama Group SA (ex-Audiovalley SA), a adopté sa nouvelle dénomination sociale en octobre 2025. Ce changement de nom reflète le repositionnement stratégique du Groupe autour de Winamp, marque iconique et mondialement reconnue dans l'univers de la musique numérique.

Basé à Bruxelles, Winamp Group est un acteur pionnier de l'audio digital, réunissant plusieurs marques emblématiques implantées en Belgique, en France et au Luxembourg.

- **Winamp :** Marque iconique de l'audio numérique, Winamp se repositionne aujourd'hui comme une plateforme globale au service des artistes. Au cœur de cette transformation, Winamp for Artists constitue une véritable plateforme « business » permettant aux artistes de gérer, développer et monétiser leur activité. La plateforme intègre un ensemble complet de services de monétisation (distribution, licensing, gestion des droits, content ID, Fanzone, merchandising, tipping et collectibles) ainsi que des outils de marketing et de promotion (publicité digitale, playlisting, CRM, gestion des réseaux sociaux, création de sites et outils de gestion des liens), permettant aux artistes de piloter l'ensemble de leur activité depuis un environnement unifié. En parallèle, le Winamp Player, historiquement au cœur de la marque, entre dans une nouvelle phase de développement à partir de 2026, avec l'ambition de devenir un point d'entrée central de l'écosystème Winamp. Son évolution vise à enrichir l'expérience utilisateur et à renforcer les interactions entre artistes et audiences, en cohérence avec la stratégie globale du Groupe.

- **Jamendo :** propose des solutions de licensing musical pour les créateurs de contenu et les entreprises. Son vaste catalogue de musique indépendante permet aux marques, agences et producteurs audiovisuels d'accéder à des œuvres originales pour leurs projets de synchronisation et de diffusion in-store.

- **Bridger :** est une société de gestion des droits d'auteur dédiée aux créateurs indépendants. Grâce à son statut d'entité de gestion collective et à sa qualité de Rights Management Entity (RME) cliente de la CISAC (Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs), elle facilite la collecte et la redistribution des redevances musicales à l'échelle internationale, offrant aux artistes une alternative innovante et reconnue aux structures traditionnelles.

- **Hotmix :** est une plateforme de radios numériques proposant des dizaines de stations thématiques accessibles en ligne. Son modèle repose sur un accès freemium financé par la publicité et des abonnements premium garantissant une écoute sans interruption publicitaire.

Depuis sa création, Winamp Group a été un acteur clé de la transformation digitale de l'audio, évoluant au fil des années à travers différentes expertises : la diffusion de radios en ligne, la monétisation de l'audio digital, et la gestion des droits musicaux. De Radionomy à Targetspot, en passant par Jamendo et Winamp, le groupe a su anticiper les mutations du marché et développer des technologies innovantes adaptées aux nouveaux usages de consommation de l'audio et de la musique.

De Radionomy à Targetspot : une success story dans la monétisation de l'audio

En 2007, face à la montée du streaming audio, les dirigeants de Winamp Group ont anticipé une transformation majeure du secteur de la radio. Ils ont alors capitalisé sur l'expertise acquise avec **Storever**, une entreprise

spécialisée dans la diffusion musicale et l'habillage sonore pour les marques, pour **créer Radionomy,** une plateforme de création de radio en ligne et de diffusion en streaming.

Dès 2012, constatant que le marché américain était plus mature que l'Europe, Radionomy a confié la monétisation de son réseau à **Targetspot**. En décembre 2013, les deux entreprises ont fusionné pour tirer parti de la digitalisation croissante du marché publicitaire et du rôle de plus en plus central de l'audio numérique.

Dans cette dynamique, en 2014, le groupe a acquis Shoutcast et le lecteur audio emblématique **Winamp** auprès d'AOL, renforçant ainsi son portefeuille technologique et consolidant sa position sur le marché de l'audio numérique. Grâce à ces acquisitions, le groupe a poursuivi sa croissance, levé des fonds et développé des solutions de monétisation toujours plus performantes. Jusqu'à sa vente en 2022, Targetspot a monétisé plusieurs milliers de radios digitales et agrégé l'une des plus grandes audiences audios numériques mondiales

Expansion dans la musique avec Jamendo et Bridger

En parallèle de son développement dans la monétisation de l'audio, le groupe a renforcé sa position dans l'industrie musicale avec l'acquisition de Jamendo en 2010. À l'origine une plateforme d'écoute pour des compositeurs indépendants sous licences Creative Commons, Jamendo s'est progressivement orienté vers la commercialisation de licences musicales à des tarifs compétitifs pour les professionnels.

Depuis 2015, la demande croissante en sonorisation et synchronisation musicale a accéléré la vente de licences. Fin 2024, Jamendo fédérait plus de 70 000 artistes et hébergeait près de 790 000 titres, dont 310 000 sous licence commerciale.

En février 2019, Jamendo a franchi une étape clé en obtenant le statut officiel de société de gestion collective des droits d'auteur (IME), attribué par le gouvernement luxembourgeois. C'est sur la base de cette licence que le groupe a créé Bridger, une société spécialisée dans la gestion des droits d'auteur musicaux. Par la suite, la licence IME a été transférée à Bridger, renforçant son rôle dans l'administration et la répartition des droits au sein de l'écosystème musical du groupe.

Une nouvelle vision pour l'avenir

Avec la cession de Targetspot en décembre 2022 et son changement de nom en octobre 2025, Winamp Group a franchi une étape décisive de son histoire en affirmant une ambition claire : devenir la plateforme de référence pour les artistes indépendants à l'échelle mondiale.

Porté par la puissance de la marque Winamp, véritable icône générationnelle, le Groupe déploie une vision structurante : transformer Winamp en une véritable ***business platform*** dédiée aux artistes. Dans ce modèle, la musique devient un produit, et l'artiste un entrepreneur. Comme toute activité économique, un artiste doit à la fois générer des revenus et développer sa visibilité.

Winamp répond précisément à ces deux enjeux fondamentaux en proposant une plateforme intégrée qui combine, au sein d'un écosystème unique, l'ensemble des outils de monétisation (distribution, licences, gestion des droits, abonnements, NFT, merchandising, tipping) et des outils de marketing et de croissance (promotion, CRM, social media management, website builder, link-in-bio). Cette approche permet aux artistes de piloter l'ensemble de leur activité depuis une seule interface, en gardant le contrôle sur leur création, leurs revenus et leur relation avec leurs fans.

Dans un marché en profonde mutation, marqué par la désintermédiation et la montée en puissance des plateformes numériques, Winamp Group se positionne comme un partenaire stratégique de nouvelle génération, capable d'accompagner les artistes à chaque étape de leur développement.

En combinant technologie, data et expertise musicale, le Groupe entend redéfinir les standards de l'industrie en proposant une expérience intégrée, transparente et centrée sur la création de valeur pour les artistes.

Winamp Group porte ainsi une ambition forte : devenir le catalyseur d'une nouvelle économie musicale, plus équitable, plus directe et plus créative, où chaque artiste peut développer son indépendance, maximiser ses revenus et construire une relation durable avec son audience.

PRÉSENTATION DU GROUPE

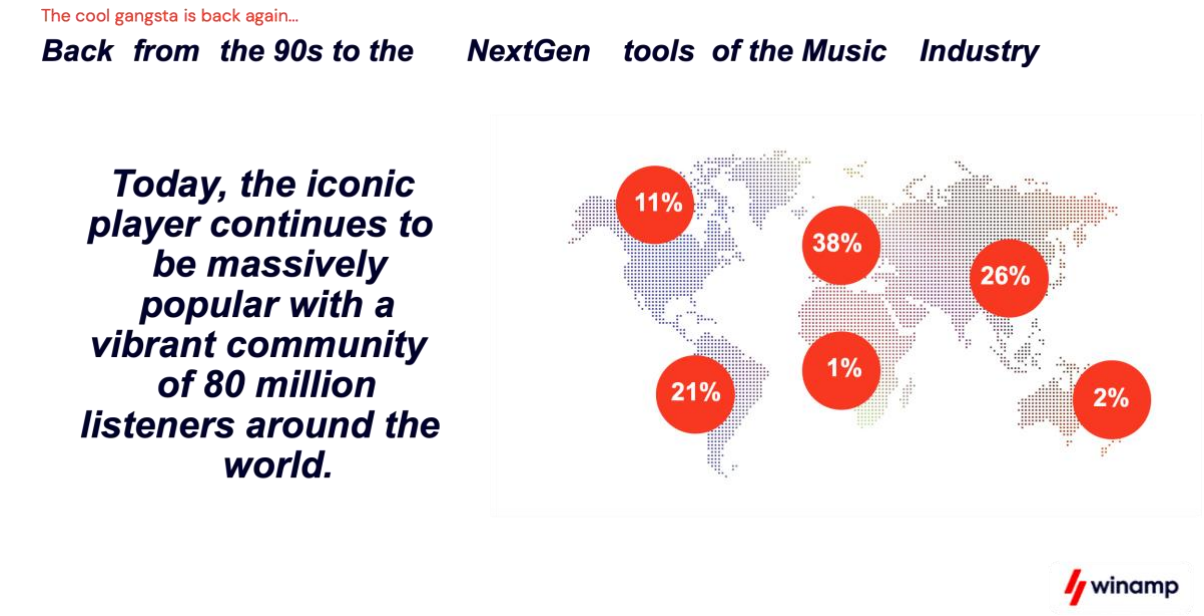
Winamp Group SA :

Winamp Group SA est une société holding belge qui détient, via sa filiale Winamp SA (BE), les sociétés Jamendo SA (LU), Bridger SA (LU) et Hotmixmedias SARL (FR). L'ensemble de ces entités opère au cœur de l'industrie musicale et contribue à la construction d'un écosystème intégré au service des artistes.

Winamp SA :

Depuis sa création dans les années 90, **Winamp** est mondialement reconnu grâce à son lecteur audio emblématique, encore utilisé aujourd'hui par plus de 80 millions d'utilisateurs à travers le monde.

S'appuyant sur la puissance de cette marque iconique, **Winamp Group** a engagé une transformation stratégique visant à faire évoluer **Winamp** d'un simple lecteur audio vers une véritable plateforme business dédiée aux artistes. Cette transformation repose sur deux piliers complémentaires : une version modernisée du **Winamp Player** et une plateforme innovante, **Winamp for Artists**.



Une plateforme au service des artistes-entrepreneurs

La vision de ***Winamp for Artists*** est de proposer une solution unifiée permettant aux artistes et labels indépendants de gérer leur activité comme une véritable entreprise. Dans ce modèle, la musique devient un produit, et l'artiste un entrepreneur qui doit à la fois générer des revenus et développer sa visibilité.

Or, les artistes sont aujourd'hui confrontés à une complexité croissante : multiplication des sources de revenus, fragmentation des outils, pression administrative accrue, manque de transparence sur les revenus et perte de lien direct avec leurs fans.

Winamp répond à ces enjeux en centralisant, au sein d'une seule plateforme, l'ensemble des outils nécessaires pour piloter une carrière musicale de manière autonome, efficace et scalable.

Outils de monétisation

Grâce à une interface intuitive et centralisée, **Winamp for Artists** permet aux artistes d'accéder à un large éventail de sources de revenus, leur offrant un contrôle direct sur la monétisation de leur musique et de leur communauté :

- **Distribution :** Les artistes peuvent soumettre et diffuser leurs créations auprès des principales plateformes de streaming dans le monde entier, directement depuis l'interface Winamp for Artists.
- **Licences :** Les artistes peuvent synchroniser leur musique dans des films, publicités et contenus produits par des marques et réalisateurs internationaux via Jamendo.
- **Droits :** Les artistes conservent et gèrent leurs droits d'auteur, de compositeur et d'éditeur, et perçoivent les redevances liées à l'exploitation de leurs œuvres via Bridger.
- **Objets de collection numériques (NFT) :** Les artistes peuvent créer, valoriser et vendre des contenus exclusifs sous forme de NFT, ouvrant de nouvelles formes d'engagement et de monétisation.
- **Fanzone (abonnements) :** Les artistes peuvent proposer des abonnements à leurs fans, leur donnant accès à des contenus exclusifs, des expériences uniques et une relation directe et renforcée avec leur communauté.
- **Merchandising :** Les artistes peuvent concevoir, promouvoir et vendre leurs produits dérivés (textile, accessoires, éditions limitées), directement auprès de leur audience, sans intermédiaire.
- **Tipping (soutien direct) :** Les fans peuvent soutenir leurs artistes favoris via des contributions financières directes, créant une nouvelle source de revenus instantanée et engageante.

Outils de promotion et de marketing

Winamp for Artists intègre une suite complète d'outils marketing permettant aux artistes de développer leur audience, renforcer leur visibilité et maximiser l'engagement de leur communauté :

- **Ads & Playlisting** : Accès à des outils de promotion incluant des campagnes publicitaires ciblées et l'intégration dans des playlists afin d'accroître la visibilité et les écoutes.
- **CRM (gestion de la relation fans)** : Outils permettant de collecter, analyser et exploiter les données fans afin de mieux comprendre son audience et personnaliser les interactions.
- **Social Media Management** : Solutions permettant de planifier, publier et piloter les contenus sur les réseaux sociaux, tout en analysant les performances afin d'optimiser la stratégie de communication et d'engagement.
- **Website Builder** : Création simplifiée de sites web personnalisés permettant aux artistes de centraliser leur univers, leurs contenus et leurs offres.
- **Link-in-bio / Link tree** : Génération de pages de liens centralisées permettant de regrouper l'ensemble des contenus, plateformes et offres de l'artiste en un point d'accès unique et optimisé.

Ces outils permettent aux artistes de gérer leur marketing et leur relation fans de manière intégrée, en complément direct des outils de monétisation.

Winamp Player

L'autre produit de la gamme Winamp est le **« Winamp Player ».** Le lecteur emblématique a été réorganisé et intégré à la nouvelle plateforme, offrant une expérience d'écoute musicale sans faille. Ce lecteur permet aux auditeurs d'accéder :

- A leurs artistes Winamp et notamment aux contenus de la Fanzone,
- A leur bibliothèque musicale privée,
- A toutes les radios gratuites de Hotmix,
- A un grand nombre de podcasts et contenus radios du monde entier.

Toutes les plateformes sont intégrées dans une plateforme unique qui les régit toutes.

Ce projet global est au cœur de la stratégie de Winamp Group SA, qui a également créé une synergie avec les autres entités du groupe : Bridger SA, Jamendo SA, et Hotmixmedias SARL.

Chacune de ces sociétés apporte une valeur ajoutée complémentaire, permettant de renforcer et d'élargir l'offre de services de Winamp, pour créer un écosystème complet au service des créateurs de musique.

Bridger SA :

Dans cette vision, Bridger SA, une entité indépendante de gestion des droits d'auteur (IME – Independent Rights Management Entity) basée au Luxembourg, joue un rôle clé. Créée à la suite de la libéralisation du secteur décidée par l'Union Européenne, Bridger est l'une des rares entités indépendantes à avoir émergé dans cet écosystème régulé. Bénéficiant du statut de « société de gestion de droits d'auteur » et reconnue en tant que Rights Management Entity (RME) cliente de la CISAC (Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs), Bridger a pour mission de collecter et de distribuer les redevances auxquelles les artistes ont droit.

Bien que ses services de gestion de droits d'auteur soient intégrés au sein de la plateforme "Winamp for Artists", Bridger conserve son autonomie en tant qu'entité indépendante, poursuivant ses propres objectifs et activités dans la gestion des droits d'auteur. Cette structure unique lui permet de fonctionner à la fois comme un partenaire stratégique pour Winamp et comme une organisation dédiée à la défense des intérêts des créateurs, en offrant une alternative aux structures traditionnelles de gestion de droits.

Jamendo SA :

Jamendo est une entreprise bien établie dans l'industrie musicale, spécialisée dans le **« Licensing »**. Elle propose un vaste catalogue de musique sous licence Creative Commons, riche et diversifié, rassemblant des œuvres d'artistes indépendants du monde entier. Ce catalogue est destiné à deux types principaux de projets : les projets de « synchronisation » et les projets « in-store ».

Les projets de synchronisation permettent d'intégrer la musique dans divers contenus multimédias, tels que des vidéos, publicités, films, jeux et podcasts, offrant ainsi aux créateurs de contenu et agences une source de qualité pour enrichir leurs productions. Par ailleurs, les projets in-store permettent, via des radios personnalisées, de diffuser de la musique dans des espaces commerciaux tels que des points de vente, des restaurants ou des hôtels, contribuant à l'ambiance et à l'expérience client. Grâce à un modèle de licences flexibles, Jamendo permet aux entreprises, créateurs de contenu, agences et diffuseurs d'accéder facilement à de la musique de haute qualité. Ce modèle garantit également aux artistes une rémunération équitable pour l'utilisation de leurs œuvres.

Comme pour Bridger, ces services de « Licensing » sont également intégrés dans la plateforme « Winamp for Artists ». Néanmoins, Jamendo conserve son autonomie en tant qu'entité indépendante, poursuivant ses propres objectifs et développant sa propre clientèle. En intégrant ses services à l'écosystème de Winamp,

Jamendo continue de remplir sa mission de proposer des solutions de licensing musical basées sur la philosophie des licences Creative Commons, tout en respectant les droits et la rémunération des artistes.

Hotmixmédia SARL :

Hotmix est un service de radios thématiques accessible exclusivement en ligne, via son site internet ou son application dédiée. Le bouquet propose une large variété de stations musicales, chacune orientée autour d'un thème spécifique, tels que les années 90, les années 80, les « Acoustic Vibes » ou encore les « Summer Vibes ». Cette diversité permet aux auditeurs de trouver des ambiances musicales adaptées à leurs préférences, tout au long de la journée.

Le modèle économique de Hotmix repose sur deux sources principales de revenus : la publicité et les abonnements. La version freemium, financée par la publicité, permet aux utilisateurs d'accéder gratuitement aux radios en ligne avec des interruptions publicitaires. Par ailleurs, Hotmix propose des abonnements premium pour les particuliers, ainsi que des offres business, permettant à ses clients de profiter d'une expérience sans publicité et d'autres fonctionnalités exclusives.

GOUVERNANCE

Ce paragraphe traite de l'application des règles de bonne gouvernance au sein de Winamp Group SA en 2026. Bien que cotée sur Euronext Growth, la société n'est pas soumise au Code belge de gouvernance d'entreprise, car elle ne répond pas à la définition de « société cotée » selon l'article 1.11 du Code des sociétés et des associations.

ACTIONNARIAT DE WINAMP GROUP SA

Winamp Group est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 451 Route de Lennik à 1070 Bruxelles en Belgique. L'action Winamp Group est cotée depuis le 30 juillet 2018 sur le marché Euronext Growth à Paris. Depuis le 20 février 2019, la société a également obtenu une double cotation sur le marché Euronext Growth à Bruxelles.

Le capital de Winamp Group SA s'élevait au 30 juin 2026 à 33.558.486,09€ et se compose de 24.465.001 actions. Celui-ci est détaillé comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre droits de vote	% capital	% des droits de vote
Maxximum SRL (1)	10.893.195	15.201.013	44,53%	52,83%
Maxximum Group SRL (1)	1.770.298	1.770.298	7,24%	6,15%
Public	11.801.508	11.801.508	48,24%	41,02%
Total	**24.465.001**	**28.772.819**	**100%**	**100%**

(1) Sociétées détenues à 100% par Alexandre Saboundjian

La capitalisation boursière de Winamp Group SA s'élève à 10.654.508 € au 30 juin 2026.

Structure du Groupe Winamp Group

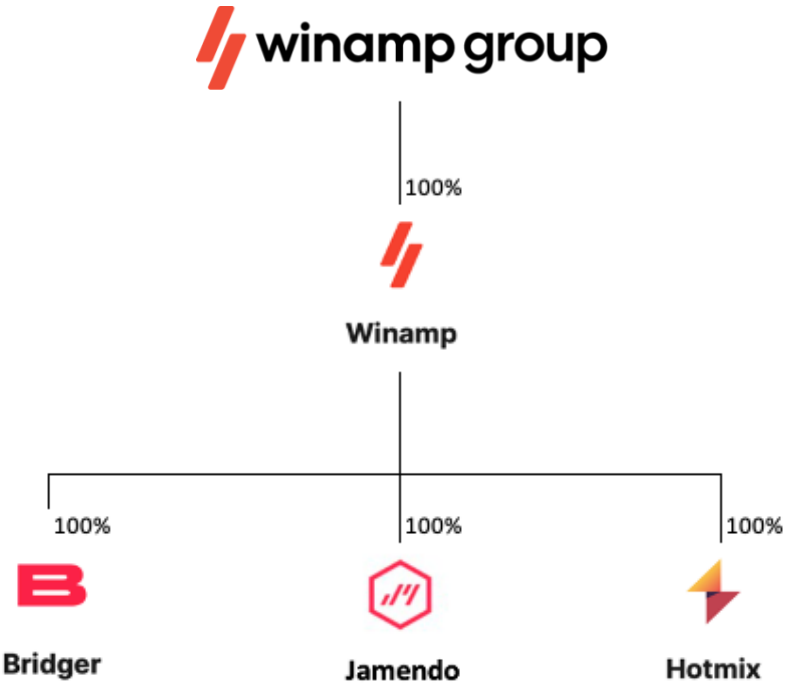
Le groupe Winamp Group était structuré jusqu'au 26 novembre 2024 des 5 entités suivantes :



En 2024, Winamp Group SA a procédé à plusieurs opérations de restructuration capitalistique impliquant ses filiales. Le groupe a réalisé des augmentations de capital par apport en nature de créances au sein des sociétés Hotmix, Jamendo, Bridger et Winamp. Ces opérations ont permis de convertir en capital les avances financières consenties par Winamp Group SA pour soutenir les activités de ces sociétés au cours des dernières années.

Par ailleurs, Winamp Group SA a également effectué une augmentation de capital dans Winamp par apport en nature de titres, dans le cadre du transfert des filiales Jamendo, Bridger et Hotmix sous la société Winamp. Cette réorganisation vise à regrouper ces entités sous une même structure afin d'optimiser leur développement et de renforcer la cohérence stratégique du pôle Winamp.

À la suite de ces opérations, Winamp Group SA détient désormais 100 % du capital de Winamp, qui elle-même détient 100 % des actions des filiales Jamendo, Bridger et Hotmix.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'Administration est composé de 3 membres :

- **Alexandre Saboundjian** : Président du conseil, Fondateur et Administrateur délégué de la société. Après des études d'expert-comptable, Alexandre a démarré sa carrière dans le domaine de la radio FM en créant une radio en 1980 au moment où les radios libres commençaient à s'imposer dans le paysage. Cette radio a ensuite été cédée à RTL en 1992 lors de la création du réseau BelRTL, station de radio généraliste privée belge diffusée en Belgique francophone. Alexandre est ensuite resté près de 3 ans dans le Groupe RTL où il a notamment été en charge du développement des produits spéciaux. Puis, en 1995, il créé Magic Phone, une plateforme de gestion de services interactifs par téléphone (jeu concours, audiotel...) qui compte rapidement de nombreux clients institutionnels comme Eurosport, TF1, Thalys et Club Méditerranée. En 2000, il cède Magic Phone à la société américaine Tellme Networks (devenue filiale de Microsoft en 2007). Il accompagne cette cession en s'installant dans la Silicon Valley. Après l'explosion de la bulle Internet, il revient en Belgique et lance l'activité Storever (ex-MusicMatic) en 2003.

- **Camille Saboundjian** : Administratrice non exécutive. De formation commerciale, Camille a exercé en France au sein des sociétés Dumez Immobilier et Spie Batignolles de 1987 à 1994 en qualité de Responsable des Ventes pour la commercialisation de programmes immobiliers. En 1995, approchée par un cabinet de recrutement belge, elle s'installe à Bruxelles en qualité de Chief Business Development Officer au sein du Groupe Thomas & Piron Constructions. En 1997, elle créée la société RDV, call-center spécialisée dans la prise de rendez-vous qualifiés dans le B2B. Outre le Club Med, Euler Hermès, Bayard Presse, Renault, Unilever, en 2004 un nouveau client se profile, MusicMatic. Grâce à une collaboration fructueuse, l'activité de MusicMatic sur le territoire belge, puis la France, se développe auprès de grands comptes comme Camaieu, Lonchamp, BMW, Renault etc. Camille décide en 2005 d'apporter une collaboration plus active, devient administratrice de Winamp Group et prend la responsabilité du Département Administratif, financier et Ressources Humaines du pôle Storever, puis élargit son champ d'intervention aux entités Radionomy, Jamendo et Hotmixmédias en sa qualité de Treasury Manager.

- **Joannes van de Kimmenade :** Administrateur non exécutif**.** Juriste de formation, Joannes est titulaire d'un master en droit notarial de l'Université d'Utrecht. Il a débuté sa carrière au sein de plusieurs cabinets d'avocats internationaux avant d'occuper, pendant plus de dix ans, différentes fonctions de direction au sein d'IQ-EQ, notamment en qualité de Country Head et Managing Director en Belgique. Il y a développé une solide expertise en matière de gouvernance, de structuration internationale et de services aux investisseurs. Il est aujourd'hui fondateur et Managing Director de Mount Scenery, société spécialisée dans les services de direction et de gouvernance. Il conseille également des family offices européens et siège au sein de plusieurs conseils d'administration et organes de surveillance.

Le Conseil d'Administration s'est réuni plusieurs fois durant le premier semestre de l'année 2026. Les principaux sujets qui ont été abordés sont les suivants :

- Opérations capitalistiques du début d'année
- Approbation des comptes annuels et du rapport annuel 2025
- Approbation du rééchelonnement de la dette non-convertible
- Suivi de la situation de trésorerie et besoins de financement
- Suivi des dossiers légaux de la société
- Stratégie de croissance des différentes sociétés du groupe

Aucun comité d'audit ou de rémunération n'a été constitué au sein du conseil d'administration.

COMITE EXECUTIF

Alexandre Saboundjian, en tant qu'administrateur délégué, est responsable de la gestion journalière de la société et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration en matière de stratégie, d'exécution et de budget. Dans cette fonction, il dirige et supervise les différents départements centraux.

En plus de l'administrateur délégué, Alexandre Saboundjian, le Comité Exécutif de Winamp était composé au 30 juin 2026 de :

- Alexandre Saboundjian, Chief Executive Officer
- Olivier Van Gulck, Chief Financial Officer
- Jean-François Mauguit, Chief Technical Officer
- Thierry Ascarez, Chief Business Officer
- Sacha Saboundjian, Head of Product

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT D'ACTIVITE

- Chiffre d'affaires consolidé : 1,03 M€
- Résultat opérationnel courant avant amortissements : -1,66 M€
- Résultat net : -3,4 M€ (écart avec le résultat opérationnel avant amortissements lié en grande partie à des éléments non cash : amortissements et impact IFRS 16, sans effet sur la trésorerie)
- Poursuite du renforcement de la structure financière
- Enrichissement de l'offre de la nouvelle version de la plateforme Winamp for Artists
- Expansion du périmètre d'action de Bridger sur de nouveaux marchés
- Poursuite des discussions en vue de nouveaux partenariats stratégiques au second semestre 2026

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2026

Au cours du premier semestre 2026, Winamp Group a poursuivi le déploiement de sa stratégie visant à construire un écosystème intégré de services à destination des artistes indépendants, tout en menant plusieurs opérations destinées à renforcer sa structure financière et à réduire son endettement.

Renforcement de la structure financière et gestion de la dette

Le premier semestre 2026 a été marqué par plusieurs opérations destinées à renforcer les fonds propres du Groupe et à réduire son endettement financier.

Le 9 janvier 2026, Winamp Group a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé, entièrement souscrite par Maxximum SRL, actionnaire de référence de la Société, pour un montant brut de 1,5 M€. Cette opération a été suivie, le 23 février 2026, d'une augmentation de capital par apport en nature de créances pour un montant total de 0,95 M€, comprenant notamment la conversion de créances détenues par Maxximum SRL et Maxximum Group SRL.

Parallèlement, dans le cadre de la garantie de cours prévue lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion, Winamp Group a reçu le solde de cette garantie sous forme d'actions Azerion. Ces actions ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers l'un des partenaires financiers historiques du Groupe.

Le 30 avril 2026, le Groupe a par ailleurs conclu un accord de principe avec ce partenaire financier en vue de la restructuration du solde de sa dette. Cet accord prévoit le rééchelonnement du solde restant sur une période de 36 mois, permettant d'étaler dans le temps les échéances financières correspondantes.

Poursuite du développement de Winamp for Artists

Winamp Group a poursuivi le développement de Winamp for Artists, avec l'enrichissement progressif de la plateforme et le lancement de nouvelles solutions destinées à accompagner les artistes dans la gestion, le développement et la monétisation de leur activité.

Au cours du semestre, l'offre a notamment été complétée par le lancement du Website Builder, de la Fanzone et d'une offre mondiale de merchandising. Ces nouvelles fonctionnalités viennent compléter les services existants de distribution musicale, de licensing et de gestion des droits.

Cette évolution s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à proposer aux artistes indépendants un environnement intégré regroupant les principaux services nécessaires au développement de leur activité. Elle permet également de poursuivre le déploiement d'une stratégie de cross-selling et d'upselling entre les différents services proposés par la plateforme.

Les premiers retours issus de la commercialisation de ces nouvelles offres permettent au Groupe de poursuivre l'optimisation de son offre, de l'expérience utilisateur ainsi que de ses dispositifs d'acquisition, d'activation et de conversion, préalablement à leur déploiement à plus grande échelle.

Développement du Winamp Player

En parallèle du développement de Winamp for Artists, le Groupe a poursuivi au cours du premier semestre les travaux relatifs à la nouvelle génération du Winamp Player et à son intégration progressive au sein de l'écosystème Winamp.

L'ambition du Groupe est de faire évoluer le Player au-delà de son rôle historique de lecteur multimédia pour en faire progressivement le point d'accès des auditeurs et des fans à l'écosystème Winamp, créant ainsi davantage de passerelles entre les services proposés aux artistes et leurs audiences.

Les travaux et discussions menés au cours du premier semestre ont abouti, peu après la clôture, à la conclusion d'un partenariat stratégique avec Deezer, destiné à intégrer une offre de streaming directement au sein de la nouvelle génération du Winamp Player.

Ce partenariat constitue une étape importante dans la stratégie du Groupe visant à rapprocher les deux composantes de son écosystème : les services proposés aux artistes à travers Winamp for Artists et l'expérience destinée aux auditeurs et aux fans à travers le Winamp Player.

Expansion internationale de Bridger

Bridger a poursuivi en 2026 l'expansion de son réseau international de gestion des droits à travers la conclusion de nouveaux accords avec des sociétés de gestion collective dans de nombreux territoires.

Cette expansion permet d'élargir progressivement la couverture géographique de Bridger ainsi que les catégories de droits pouvant être gérées et collectées pour le compte des artistes et auteurs-compositeurs. Elle constitue une étape importante dans la construction d'une infrastructure internationale de gestion des droits au sein de l'écosystème du Groupe.

Durant le premier semestre, Bridger a conclu plus de 35 accords avec des sociétés de gestion collective à travers le monde. Les premiers accords mis en place ont par ailleurs commencé à générer des revenus, marquant une nouvelle étape dans la montée en puissance et la monétisation de cette activité.

Jamendo : développement commercial et protection des droits des artistes

Jamendo a poursuivi le développement de son activité de licensing à travers la conclusion de nouveaux accords commerciaux.

Parallèlement, le Groupe a poursuivi les démarches engagées en matière de protection des droits des artistes et des catalogues musicaux face aux nouveaux usages liés au développement de l'intelligence artificielle.

Les travaux juridiques initiés au cours de la période concernant l'utilisation présumée non autorisée de contenus issus du catalogue de Jamendo par Nvidia et Suno se sont concrétisés, peu après la clôture, par l'engagement de procédures judiciaires aux États-Unis.

Ces démarches s'inscrivent dans la volonté de Jamendo de défendre les droits des artistes qu'elle représente et de promouvoir une utilisation des catalogues musicaux respectueuse des droits applicables dans le contexte du développement de l'intelligence artificielle.

Hotmix

Hotmix a poursuivi l'élargissement du périmètre de monétisation de ses radios à de nouveaux marchés, dans le cadre du développement de son activité de radio musicale digitale.

Perspectives

Au cours des prochains mois, la priorité du Groupe sera de poursuivre la montée en puissance commerciale et la monétisation des solutions développées au cours des derniers exercices. Cette nouvelle phase passera notamment par le renforcement des capacités commerciales et marketing, l'optimisation des dispositifs d'acquisition, d'activation et de conversion et la concentration des ressources sur les services présentant le plus fort potentiel de développement et de monétisation.

Pour Winamp for Artists, le Groupe poursuivra l'enrichissement de son offre tout en mettant davantage l'accent sur l'adoption de la plateforme, la commercialisation de ses différents services et le développement du cross-selling entre ceux-ci.

Concernant le Winamp Player, les équipes concentreront leurs efforts sur la mise en œuvre opérationnelle du partenariat conclu avec Deezer et l'intégration de l'offre de streaming au sein de la nouvelle expérience Winamp. Ces travaux doivent permettre au Player de prendre progressivement sa place comme point d'accès des auditeurs et des fans à l'écosystème Winamp.

Pour Bridger, la priorité sera désormais de capitaliser sur le réseau international de gestion des droits constitué au cours des derniers mois afin d'accroître progressivement les volumes de droits collectés et les revenus générés par cette activité.

Enfin, Jamendo travaille au développement d'une nouvelle offre liée à l'intelligence artificielle, s'appuyant sur son catalogue, son expertise en matière de licensing et son expérience dans la gestion des droits musicaux. Cette initiative vise à explorer de nouvelles opportunités de valorisation des contenus musicaux dans le contexte du développement des technologies d'intelligence artificielle.

Le Groupe poursuivra parallèlement ses efforts visant à renforcer sa structure financière et à disposer des ressources nécessaires à l'exécution de sa stratégie.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires consolidé de Winamp Group SA s'établit à 1.033 kEUR, contre 804 kEUR au premier semestre 2025, soit une augmentation de 229 kEUR (+28,5 %) sur la base des chiffres comptables publiés.

Afin de permettre une comparaison sur une base homogène, le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 a également été normalisé pour tenir compte de l'affinement des modalités d'application de la norme IFRS 15, mis en œuvre à compter du 1er janvier 2025 et décrit ci-après.

Sur cette base normalisée, le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 s'élève à 1.131 kEUR, contre 1.033 kEUR au premier semestre 2026, soit une diminution de 98 kEUR (-8,7 %).

En effet, dans le cadre de ses efforts continus visant à renforcer l'application des principes de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la norme IFRS 15, Winamp Group a mis en œuvre, à compter du 1er janvier 2025, des améliorations destinées à garantir une meilleure cohérence et une plus grande précision dans l'alignement du chiffre d'affaires avec la prestation effective des services dans l'ensemble de ses contrats et notamment par rapport à la nouvelle activité de Winamp. Bien que la norme IFRS 15 ait déjà été largement appliquée au cours des années précédentes, des analyses internes ont permis d'identifier des axes d'amélioration afin d'accroître la transparence et la comparabilité des données financières.

Cette approche permet une représentation plus fidèle de la performance du Groupe, en particulier dans les modèles économiques fondés sur l'abonnement, en alignant la reconnaissance du chiffre d'affaires sur la consommation réelle des services.

Les coûts des ventes ont augmenté entre le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 puisque ceux-ci atteignent 582 k EUR en juin 2026 pour un montant de 74 k EUR en juin 2025. Le faible montant de 2025 était lié à une reprise d'une partie de la provision liée aux soldes arrivés à échéances.

Les charges de personnel ont augmenté de 15 % par rapport au premier semestre 2025, passant de 462 kEUR à 529 kEUR au premier semestre 2026.

Cette évolution s'explique notamment par une légère diminution de la capitalisation des charges salariales des équipes techniques, ainsi que par l'internalisation de certaines fonctions auparavant assurées par des consultants externes, dont les coûts étaient comptabilisés en charges opérationnelles.

Cette évolution organisationnelle a permis de renforcer les compétences internes du Groupe, tout en maintenant un effectif global relativement stable en équivalents temps plein (ETP).

Les autres charges administratives et commerciales diminuent de 21% entre juin 2026 et juin 2025. Celles-ci s'élèvent à 1.588 k EUR en juin 2026. Comme en 2025, la réorganisation interne et une attention particulière à la gestion des fournisseurs a permis de maintenir la diminution des coûts.

Les charges d'amortissements sont passés de 979 k EUR en juin 2025 à 982 k EUR en juin 2026. Ces charges d'amortissements sont stables.

Les autres produits et charges s'élèvent à -455 k EUR et sont presque exclusivement liés à la moins-value réalisée lors de la vente des actions Azerion que le Groupe détenait toujours en sa possession. A la même période en 2025, la valorisation de ces actions était restée assez stable durant le premier semestre.

Enfin, le résultat financier est de € -328 k EUR et correspond principalement aux intérêts sur les obligations non convertibles ainsi que ceux liés à la comptabilisation d'IFRS 16.

Le résultat net du premier semestre 2026 s'établit à € - 3.432 k.

BILAN CONSOLIDÉ

Le goodwill de 1.839 k EUR correspond au goodwill enregistré à la suite de l'acquisition de Jamendo il y a quelques années. Aucune réduction de valeur n'a été réalisé en juin 2026.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 3.774 k EUR au 30 juin 2026 par rapport à un montant de 4.140 k EUR le 31 décembre 2025. Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de charges salariales activées relatives au développement des différents outils technologiques que sont les outils Jamendo, Bridger, Winamp et Hotmix.

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est restée stable entre juin 2026 et décembre 2025 puisque celle-ci passe de 1.074 k EUR en fin 2025 à 944 k EUR en juin 2026. Les immobilisations corporelles sont liées principalement à la capitalisation des leasings sur base des règles IFRS 16 puisque cela représente un montant net de 801 k EUR. La grosse majorité des leasings sont liés aux bureaux de Bruxelles.

Les immobilisations financières non-courantes s'élèvent 7 k EUR en juin 2026, contre 6.530 k EUR en juin 2025 qui comprenait encore la valorisation des actions d'Azerion détenues par le Group, ainsi que la garantie de cours.

Les créances à moins d'un an s'élèvent à 806 k EUR en juin 2026 et la créance commerciale représente 577 k EUR de ce montant.

Les actifs de trésorerie s'élevaient à 86 k EUR à fin juin 2026.

Les capitaux propres consolidés de la société s'élèvent à -7.184 k EUR en juin 2026 contre -6.205 k EUR en décembre 2025 soit une variation de -979 k EUR. Cette diminution s'explique en partie par un résultat net sur le premier semestre de 2026 qui s'élève à -3.432 k EUR, et en partie par les augmentations de capital qui ont eu lieu durant cette période.

Les dettes financières courantes et non courantes s'élèvent au total à 7.081 k EUR en juin 2026 par rapport à 13.143 k EUR en décembre 2025.

Au 30 juin 2026, les passifs financiers du Groupe sont principalement constitués des éléments suivants :

- Dette issue des anciennes obligations convertibles pour un montant de 558 k€ : Cette dette trouve son origine dans l'émission d'obligations convertibles réalisée en juillet 2019 pour un montant initial de 8,0 M€, auquel se sont ajoutés les intérêts et primes de non-conversion. Elle a été significativement réduite en 2023 à la suite, d'une part, de la conversion de 2,5 M€ réalisée par Eiffel Investment Group et, d'autre part, de l'adoption du Plan de Réorganisation Judiciaire (« PRJ »), qui a ramené le montant de la dette concernée à 1,24 M€. Depuis l'adoption du PRJ, cette dette n'est plus convertible en actions et est remboursée conformément à l'échéancier prévu par le Plan. Les remboursements ont débuté en décembre 2024. Entre décembre 2025 et juin 2026, un montant de 216 k€ a été remboursé. Au 30 juin 2026, le solde comptabilisé au titre de cette dette s'élève à 558 k€.
- Dette obligataire non convertible pour un montant de 5.250 k€ : Cette dette trouve son origine dans les différentes émissions obligataires réalisées par le Groupe en 2020 pour 5,0 M€, en 2022 pour 3,0 M€ et en 2023 pour 1,0 M€, diminuées des remboursements intervenus depuis lors. Dans le cadre de la gestion de cette dette, la Société a finalisé au cours du premier semestre 2026 le mécanisme de garantie de cours prévu dans le Share Purchase Agreement conclu lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion. Le solde de cette garantie, après déduction du prépaiement reçu en janvier 2025, s'élevait à 5.204.780,95 € et a été réglé à Winamp Group sous forme d'actions Azerion, conformément aux dispositions contractuelles. Le 30 avril 2026, le Groupe a conclu un accord de principe avec l'un de ses partenaires financiers historiques en vue de la restructuration de sa dette. Dans ce cadre, les actions Azerion reçues ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers ce partenaire financier. Le solde restant de la dette concernée fait l'objet d'un rééchelonnement

sur une période de 36 mois. Au 30 juin 2026, le solde comptabilisé au titre de la dette obligataire non convertible s'élève à 5.250 k€.

- Dettes liées aux contrats de location (IFRS 16) pour un montant de 1.021 k€ : Les passifs financiers comprennent également un montant de 1.021 k€ relatif aux contrats de location comptabilisés conformément à la norme IFRS 16. Ces engagements concernent principalement les bureaux occupés par le Groupe.
- Financement Hexagon Capital Fund s'élevant à 250 k€ : Enfin, le Groupe comptabilise au 30 juin 2026 une dette de 250 k€ au titre du financement obligataire conclu avec Hexagon Capital Fund en septembre 2025.

Les dettes commerciales courantes et autres dettes sont passées de 6.317 k EUR en décembre 2025 à 6.234 k EUR en juin 2026. Celles-ci comprennent non seulement des dettes opérationnelles mais également les montants de rétrocessions aux artistes Jamendo qui s'élèvent à environ 2.313 k EUR. Sur ce montant, environ 154 k EUR ont été réclamé par les artistes.

Dans la rubrique « autres passifs courants », un montant de 456 k EUR a été enregistré au 30 Juin 2026. Ce montant correspond principalement à la reconnaissance progressive du revenu de certains contrats clients.

Enfin, les comptes d'impôts et taxes d'exploitation s'élèvent à un montant net de 610 k EUR dont la grosse partie correspond à l'impôt « Fairness Tax » enregistré dans Winamp Group SA en 2017 pour un montant initial de 372 k EUR qui a été diminué suite à la procédure de réorganisation judiciaire à un montant de 298 k EUR. Ce montant a été contesté par Winamp Group et une résolution n'est pas attendu avant au plus tôt 2035 suites aux retards au niveau de la Cour d'Appel de Bruxelles.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Au 30 juin 2026, Winamp Group SA disposait d'un solde de trésorerie de 86 k€. Compte tenu de ce niveau de trésorerie et des besoins nécessaires à la poursuite du développement de ses activités, le Groupe reste particulièrement attentif à la gestion de sa liquidité, de ses besoins de financement et de ses échéances financières.

Dans ce contexte, le Groupe a mené depuis le début de l'exercice 2026 plusieurs opérations visant à renforcer ses fonds propres et sa structure financière.

Le 9 janvier 2026, Winamp Group SA a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé, entièrement souscrite par Maxximum SRL, actionnaire de référence de la Société, pour un montant brut de 1.500.000,04 €. Cette opération a donné lieu à l'émission de 5.892.428 actions nouvelles au prix de souscription de 0,255 € par action. L'apport, de nature numéraire, a été intégralement libéré lors de la souscription. À l'issue de cette opération, le capital social de la Société a été porté de 31.109.119,10 € à 32.609.119,14 €.

Le 23 février 2026, la Société a également procédé à une augmentation de capital par apport en nature de créances pour un montant total de 949.366,95 €, par l'émission de 2.411.048 actions ordinaires nouvelles. Cette opération comprenait notamment la conversion de créances détenues par Maxximum SRL issues du mécanisme de financement structuré mis en place en 2025, ainsi que la conversion du prêt de 250.000 € consenti en décembre 2025 par Maxximum Group SRL et de créances complémentaires liées à des prestations de gestion.

Parallèlement à ces opérations de renforcement des fonds propres, le Groupe a poursuivi ses actions visant à réduire et restructurer son endettement financier.

Dans le cadre du Share Purchase Agreement conclu en 2022 lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion, la Société a finalisé le mécanisme de garantie de cours prévu contractuellement. Après déduction du prépaiement reçu en janvier 2025, le solde de cette garantie, d'un montant de 5.204.780,95 €, a été réglé à Winamp Group sous forme d'actions Azerion.

Les actions Azerion ainsi reçues ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers l'un des partenaires financiers historiques du Groupe.

Le 30 avril 2026, le Groupe a par ailleurs conclu un accord de principe avec ce partenaire financier en vue de la restructuration du solde restant de sa dette. Cet accord prévoit le rééchelonnement du solde restant sur une période de trente-six (36) mois, permettant d'étaler dans le temps les échéances financières correspondantes.

Le Groupe dispose également d'un accord de financement obligataire conclu en septembre 2025 avec Hexagon Capital Fund, portant sur un montant maximum de 2,0 M€. Au 30 juin 2026, seules deux tranches de 250.000 € chacune avaient été tirées, laissant à cette date une capacité de financement complémentaire de 1,5 M€ dans le cadre de cet accord.

Après la clôture, le Groupe a poursuivi la mobilisation de cette ligne de financement avec le tirage de deux nouvelles tranches de 300.000 € et de 100.000 € en août 2026, suivie d'une tranche supplémentaire de 275.000 € en septembre 2026.

Par ailleurs, les procédures judiciaires engagées aux États-Unis dans le cadre des litiges opposant Jamendo à Nvidia et Suno pourraient, en fonction de leur évolution et de leur issue, constituer à terme des sources de revenus complémentaires pour le Groupe. À ce stade, l'issue de ces procédures, leur calendrier ainsi que les éventuels montants susceptibles d'être perçus demeurent toutefois incertains.

Au-delà de ces différents éléments, le Groupe poursuit activement l'exploration de solutions de financement complémentaires, notamment en fonds propres ou au travers d'autres instruments de financement, afin de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et à leur développement.

Parallèlement, le Groupe poursuit le déploiement commercial de ses différentes activités avec pour objectif une croissance progressive de son chiffre d'affaires et des revenus générés par les solutions développées au cours des derniers exercices. Cette montée en puissance progressive des activités commerciales constitue également un élément important dans l'évolution des besoins de financement futurs du Groupe.

Plus généralement, bien que les opérations réalisées durant le premier semestre de l'année 2026 aient permis de renforcer significativement la liquidité et les fonds propres du Groupe, celui-ci reste attentif à la gestion de ses échéances financières et à la mobilisation de ses actifs financiers. Le Groupe poursuit par ailleurs activement l'exploration de solutions de financement complémentaires afin d'accompagner le développement de ses activités.

En conclusion, la direction estime, sur la base de ces éléments, que le financement nécessaire à la continuité des activités jusqu'à la fin de l'année 2026 a des chances raisonnables d'aboutir. Néanmoins, les besoins de financement mentionnés ci-dessus, combinés aux incertitudes liées au déploiement commercial du pôle Winamp, indiquent qu'il existe une incertitude importante susceptible de susciter des doutes significatifs sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Depuis le 30 juin 2026, plusieurs événements significatifs sont intervenus, notamment en matière de financement, de développement stratégique et de protection des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec Hexagon Capital Fund, Maxximum SRL, actionnaire de référence de Winamp Group, a acquis auprès d'Hexagon une créance obligataire d'un montant de 250.000 € correspondant à une tranche précédemment mise à disposition du Groupe. Cette opération a permis, conformément au mécanisme prévu dans le cadre du financement existant, la mobilisation par Winamp Group de deuxnouvelles tranches de financement de 300.000 € et 100.000 en août 2026.

Un mécanisme similaire a ensuite été mis en œuvre, permettant au Groupe de mobiliser une tranche supplémentaire de 275.000 € en septembre 2026. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la gestion active par le Groupe de ses besoins de liquidité et de ses différentes sources de financement.

Après la clôture, Winamp a également conclu un partenariat stratégique avec Deezer dans le cadre du développement de la nouvelle génération du Winamp Player. Ce partenariat prévoit l'intégration d'une offre de streaming musical directement au sein de l'expérience Winamp et constitue une étape importante dans l'évolution du Player et son intégration au sein de l'écosystème développé par le Groupe. Les équipes travaillent actuellement à la mise en œuvre opérationnelle et technique de ce partenariat.

Par ailleurs, les travaux juridiques initiés par Jamendo concernant l'utilisation présumée non autorisée de contenus issus de son catalogue dans le cadre du développement de technologies d'intelligence artificielle se sont poursuivis après la clôture dans le cadre des démarches et procédures engagées aux États-Unis à l'égard de Nvidia et Suno. Ces démarches visent notamment à protéger les droits de Jamendo et des ayants-droit concernés et, le cas échéant, à obtenir réparation des préjudices qui auraient été subis.

À la date d'établissement du présent rapport, ces démarches et procédures sont toujours en cours. Leur issue, leur calendrier ainsi que les éventuels montants qui pourraient en résulter demeurent incertains.

Il n'y a pas eu d'autres événements importants survenus depuis le 30 juin 2026.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de son activité, le Groupe Winamp Group SA continue à développer ses nombreux outils et solutions technologiques.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés et n'a pas recours à des instruments dérivés à des fins de couverture.

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués notamment de sa trésorerie, de ses créances et dettes financières et commerciales ainsi que de ses emprunts obligataires. Les risques financiers associés à ces instruments sont décrits dans les notes correspondantes aux états financiers.

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de recouvrement est notamment décrite dans la note « Gestion du risque de crédit ».

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2026, Maxximum SRL, actionnaire de référence de Winamp Group SA, a souscrit intégralement à l'augmentation de capital en numéraire réalisée le 9 janvier 2026 pour un montant de 1,5 M€. Cette opération a donné lieu à l'émission de 5.892.428 actions nouvelles au prix de souscription de 0,255 € par action.

Le 23 février 2026, Winamp Group SA a également procédé à une augmentation de capital par apport en nature de créances. Dans ce cadre, des créances détenues par Maxximum SRL, résultant notamment du mécanisme de financement mis en place en 2025, ainsi que le prêt de 250 k€ consenti en décembre 2025 par Maxximum Group SRL, ont été apportés en capital.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026 NON AUDITÉS

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ NON AUDITÉS

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	4,5	**1.033**	**804**
Coûts des ventes	4,5	(582)	(74)
Charges de personnel	4,5	(529)	(462)
Autres charges administratives et commerciales	4,5	(1.588)	(2.006)
Autres produits opérationnels	4,5	1	(4)
Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépreciations		**(1.665)**	**(1.742)**
Amortissements et dépréciations	5	(982)	(979)
Résultat opérationnel courant après amortissements et dépreciations		**(2.647)**	**(2.721)**
Autres produits	6	-	71
Autres charges	6	(455)	-
Résultat opérationnel		**(3.102)**	**(2.650)**
Gain sur cession/réévaluation de participation		-	-
Charges financières	7	(340)	(466)
Produits financiers	7	12	3
Quote-part dans le bénéfice net (perte nette) des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat avant impôts		**(3.430)**	**(3.113)**
Impôts sur les résultats		(2)	(2)
Résultat de l'exercice provenant des activités poursuivies		**(3.432)**	**(3.115)**
Activités abandonnées			
Résultat après impôts de l'exercice provenant des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'exercice		**(3.432)**	**(3.115)**
Arribuable :			
- Aux participations ne donnant pas le contrôle			
Résultat de l'exrecice provenant des activités poursuivies		-	-
Résultat de l'exercice provenant des activités abandonnées		-	-
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		**-**	**-**
- Aux porteurs des capitaux propres			
Résultat de l'exrecice provenant des activités poursuivies		(3.432)	(3.115)
Résultat de l'exercice provenant des activités abandonnées		-	-
Résultat net attribuable aux porteurs des capitaux propres		**(3.432)**	**(3.115)**

ETAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL NON AUDITÉS

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Résultat de l'exercice	**(3.432)**	**(3.115)**
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés par la suite en perte et profit:		
Variation des écarts de conversion	-	-
Correction de valeur sur actions propres	-	-
Effet d'impôt	-	-
Total autres éléments du résultat global, nets d'impôts	**-**	**-**
Résultat global total	**(3.432)**	**(3.115)**
Attributable aux:		
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Porteurs des capitaux propres	(3.432)	(3.115)

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE NON AUDITÉES

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Goodwill	8	1.839	1.839
Immobilisations incorporelles	9	3.774	4.140
Immobilisations corporelles	10	944	1.074
Actifs financiers non-courants	13	7	6.530
Total de l'actif non courant		**6.564**	**13.583**
Créances commerciales et autres débiteurs	14	577	709
Impôts et taxes à recevoir		127	242
Autres actifs courants		16	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	86	38
Total de l'actif courant		**806**	**998**
Total de l'actif		**7.370**	**14.581**

PASSIF & CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Capital	16	43.861	41.411
Actions propres		-	-
Composante capitaux propres de la dette convertible	16	-	-
Réserves	16	(51.045)	(47.616)
Participations ne donnant pas le contrôle	16	-	-
Total capitaux propres		**(7.184)**	**(6.205)**
Passifs financiers non-courants	13	5.181	1.495
Provisions non-courantes		-	-
Impôts différés passifs		-	-
Autres passifs non-courants		-	-
Total des passifs non-courants		**5.181**	**1.495**
Dettes commerciales courantes et autres dettes	20	6.234	6.317
Passifs financiers courants	13	1.900	11.648
Provisions courantes	18	173	173
Impôts et taxes d'exploitation à payer		610	700
Autres passifs courants		456	453
Total des passifs courants		**9.373**	**19.291**
Total du passif et capitaux propres		**7.370**	**14.581**

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ NON AUDITÉS

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2026	30/06/2025
Activités opérationnelles			
Résultat de l'exercice (activités poursuivies)		(3.432)	(3.115)
Résultat des activités abandonnées		-	-
Charges financières nettes	7	328	462
Impôts		2	2
Amortissements	9, 10	982	979
Réduction de valeur		-	-
Dotation aux / (reprise de) provisions pour créances douteuses	14	-	-
Dotation aux / (reprise de) autres provisions	18	-	54
Paiements fondés sur des actions	16	-	-
(Plus) / Moins-value sur cession d'actifs		(465)	-
Variation de la valeur des actions Azérion		831	-
Effets de la procédure de PRJ		-	
Autres mouvements non-cash		90	(70)
Gain sur cession de participation	5	-	-
Productions immobilisées	9, 10	(449)	(643)
Flux de trésorerie avant les variations des éléments du besoin en fonds de roulement		**(2.113)**	**(2.331)**
Diminution / (augmentation) des stocks		-	-
Diminution / (augmentation) des créances commerciales et autres créances		143	(5)
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales et autres dettes		(133)	386
Diminution / (augmentation) des autres débiteurs et créditeurs		22	463
Variation du besoin en fonds de roulement		**32**	**844**
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		**(2.081)**	**(1.487)**
Intérêts reçus		-	-
Impôts sur le résultat payés		(3)	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		**(2.084)**	**(1.487)**
Activités d'investissement		-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	(37)	(8)
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise		-	-
Garanties données		-	1.350
Cession de filiales, nettes de la trésorerie acquise		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	-	-
Prêts accordés		-	-
Cession d'actions AZERION		891	-
Variation provenant de l'abandon d'activité		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		**854**	**1.342**
Activités de financement			
Emission de nouvelles actions		1.500	-
Coûts de transaction sur l'émission des actions		-	-
Acquisitions de participations ne donnant pas de controle		0	0
Acquisition / cession d'actions propres	16	-	-
Souscription d'emprunts	13	134	442
Emission d'emprunt convertible	13, 16	-	-
Remboursement d'emprunts	13	(189)	(191)
Remboursement de dettes location financement	13	(127)	(122)
Intérêts payés		(40)	(110)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		**1.278**	**19**
Varation nette de la trésorerie		**48**	**(126)**
Effet de la variation des taux de change		-	-
Trésorerie nette à l'ouverture	15	**38**	**221**
Trésorerie nette à la clôture	15	**86**	**95**

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ NON AUDITÉS

Winamp Group Etat de variations des capitaux propres consolidés										
(en milliers d'euros)	Notes	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Composante capitaux propres de la dette convertible	Réserves et résultat consolidés	Ecarts de conversion	Capitaux propres - Part du groupe	Participation ne donnant pas le controle	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2024		**31.109**	**10.302**	**-**	**-**	**(47.616)**	**-**	**(6.205)**	**-**	**(6.205)**
Correction de la réserve d'ouverture (erreur du passé)				-	-	3	-	3	-	3
Situation retraitée au 31 décembre 2024		**31.109**	**10.302**	**-**	**-**	**(47.613)**	**-**	**(6.202)**	**-**	**(6.202)**
Résultat de l'exercice						(3.432)		(3.432)	-	(3.432)
Autres éléments du résultat global						-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(3.432)	-	(3.432)	-	(3.432)
Rachat des participations ne donnant pas le contrôle						-		-	-	-
Paiements fondés sur des actions						-		-	-	-
Augmentation de capital - conversion d'obligations convertibles		2.450	-					2.450		2.450
Emission emprunt convertible 8 M EUR								-		-
Frais de transaction liés à l'IPO								-		-
Autres augmentations de capital								-		-
Rachat d'actions propres				-				-		-
Effet de la PRJ sur la composante capitaux propres de la dette convertible								-	-	-
Situation au 30 juin 2025		**33.559**	**10.302**	**-**	**-**	**(51.045)**	**-**	**(7.184)**	**-**	**(7.184)**

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Winamp Group SA (anciennement Audiovalley SA) est une société anonyme de droit belge, cotée sur Euronext Paris et Euronext Bruxelles. Son siège social est situé au 451, Route de Lennik, 1070 Bruxelles (Anderlecht), Belgique.

Depuis la vente de son pôle Targetspot au groupe Azerion fin 2022, Winamp Group a recentré son activité sur Winamp, sa plateforme musicale intégrant Bridger, Hotmix et Jamendo.

Les états financiers consolidés non-audités de Winamp Group SA et de ses filiales (collectivement désignés comme "le Groupe") sont exprimés en milliers d'euros pour l'exercice 2026.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (« IASB »), et telles qu'adoptées par l'Union Européenne en date du 30 Juin 2026 (collectivement « IFRS »). Winamp Group n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2026.

2.1 BASE DE PRÉPARATION

Ces comptes consolidés condensés ont été clos le 30 juin 2026.

Les règles et les méthodes comptables retenues par le groupe au 30 Juin 2026 sont identiques à celles retenues dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2025 et décrites au paragraphe 2 de ces derniers.

2.2 BASE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés intègrent les états financiers de Winamp Group SA et de ses filiales (collectivement, « le Groupe ») après élimination des rubriques et transactions intragroupe. Le Groupe clôture ses comptes semestriels au 30 Juin 2026. Sauf indication contraire, toute information financière incluse dans ces états financiers a été exprimée en euro et a été arrondie au millier le plus proche.

Les filiales acquises sont consolidées dans les états financiers du groupe à compter de la date de leur prise de contrôle. Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle défini par la norme IFRS 10 est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- La société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale ;
- La société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci ;
- La société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements. Un pouvoir qui ne conduirait pas à cette influence ne pourrait pas être qualifié de contrôle.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels sont pris en compte. Le contrôle est présumé, lorsque Winamp Group détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote (ce qui n'équivaut pas nécessairement à la participation économique), excepté dans les cas où il peut être démontré que cette participation n'entraîne pas le contrôle.

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient en conformité avec les méthodes comptables du Groupe. Tous les actifs et passifs intra-groupe, les capitaux propres, les revenus, les charges et les flux de trésorerie liés aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés intégralement lors de la consolidation.

Les transactions réalisées avec des participations ne donnant pas le contrôle sont traitées de la même manière que des transactions réalisées avec les porteurs de capitaux propres de l'entreprise. En cas de modification de la quote-part des capitaux propres des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe doit ajuster les valeurs comptables des participations ne donnant pas le contrôle pour refléter la modification des

participations respectives dans la filiale. Pour les acquisitions effectuées avec des participations ne donnant pas le contrôle, tout écart entre la contrepartie payée et la part correspondante acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. En cas de cession ne se traduisant pas par la perte de contrôle à des participations ne donnant pas le contrôle, les profits ou pertes de cession sont également comptabilisés en capitaux propres.

Si le groupe perd le contrôle d'une filiale, tous les actifs (incluant le goodwill) et les passifs, la participation ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres y afférents sont décomptabilisés. Le gain ou la perte résultant de la cession est comptabilisé en compte de résultats consolidé. Les montants précédemment comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global en autres éléments du résultat global, y compris les écarts de conversion antérieurs, sont réinsérés dans le compte de résultats consolidé, à la date à laquelle le contrôle est perdu. Si une participation est maintenue dans la filiale cédée, elle est comptabilisée à sa juste valeur.

2.3 Résumé des principales règles d'évaluation

Les règles d'évaluation les plus importantes pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode comptable de l'acquisition à la date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition ;
- Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) sont évaluées soit à leur juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises ;
- Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés ;
- Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition (ou ci-après « Goodwill ») correspond à la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (tous gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en compte de résultats) ;
- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, le goodwill est comptabilisé au coût et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle et lorsqu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté, risque d'être déprécié.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de goodwill qui lui est attribuable est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Quand le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité à l'intérieur de cette unité est vendue, le goodwill associé à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'opération lors de la détermination du gain ou de la perte de l'opération. Les goodwill cédés dans ces circonstances sont

évalués en fonction des valeurs relatives de l'activité cédée et de la partie de l'unité génératrice de trésorerie retenue.

La valeur comptable des goodwill relatifs aux entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont inclus dans la valeur comptable de la participation dans ces entreprises associées et coentreprises.

CLASSIFICATION : COURANT ET NON-COURANT

L'entité présente séparément dans l'état de la situation financière les actifs courants et non-courants et les passifs courants et non courants. L'entité classe un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- Elle s'attend à réaliser l'actif ou qu'elle entend le vendre ou le consommer dans son cycle d'exploitation normal ;
- Elle détient l'actif principalement à des fins de transaction ;
- Elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois suivant la date de clôture ;
- L'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie, sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois après la date de clôture.

L'entité classe tous les autres actifs en actifs non-courants ;

L'entité classe un passif en tant que passif courant lorsque :

- Elle s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- Elle détient le passif principalement à des fins de transaction ;
- Le passif doit être réglé dans les douze mois suivant la date de clôture ;
- L'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Les termes d'un passif qui pourraient, au gré de la contrepartie, résulter en son règlement par l'émission d'instruments de capitaux propres n'affectent pas son classement.

L'entité classe tous les autres passifs en tant que passifs non-courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés en actifs et passifs non-courants.

MESURE DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation d'une juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu :

- Soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif ;
- Soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Tous les actifs et les passifs pour lesquels la juste valeur est mesurée ou divulguée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

- Niveau 1 : Juste valeur fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : Juste valeur fondée sur des données de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1 ;
- Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

PRODUIT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le Groupe comptabilise ses produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients lorsque le contrôle des services est transféré au client pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces services.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, tenant compte des modalités de paiement définies contractuellement et excluant toute taxes ou droits. Le Groupe évalue les contrats de revenus en fonction des critères spécifiques afin de déterminer s'il agit à titre de principal ou de mandataire. Le Groupe a déterminé qu'il agit en tant que principal dans tous ses accords de revenus.

Le Groupe comptabilise les produits des services à l'avancement selon des obligations de performance conformes à l'IFRS 15, car le client reçoit et consomme simultanément les avantages qui lui sont fournis. Le Groupe utilise la méthode des « inputs » pour mesurer l'avancement des services car il existe une relation directe entre l'effort du Groupe et le transfert du service au client. Dès lors, le revenu des ventes de licence de musique est reconnu au moment du transfert de la licence vers le client.

Les prestations de services concernent principalement :

- La vente d'abonnements Créateurs et fans, ainsi que les droits masters musicaux des chansons distribués pour la société Winamp ;
- La vente de licences musicales pour la société Jamendo ;
- Gestion des droits d'auteur musicaux pour la société Bridger ;
- La vente d'abonnements premium et la vente d'espace publicitaire pour la société Hotmix.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date d'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en compte de résultats de la période à l'exception des écarts sur la conversion des emprunts en monnaies étrangères qui constituent une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur le résultat global directement en capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaies étrangères qui sont évalués à la juste valeur doivent être convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.

ETATS FINANCIERS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les états financiers des filiales, coentreprises ou sociétés associées dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période pour le bilan et au taux de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les différences de change générées sont comptabilisées en « autres éléments du résultat global » en capitaux propres, à la rubrique « écarts de conversion ».

Néanmoins, depuis la vente du pôle Targetspot au groupe néerlandais Azerion fin 2022, toutes les entités du groupe utilisent l'Euro comme monnaie fonctionnelle.

GOODWILL

Le goodwill est évalué au coût (lors de l'allocation du prix du regroupement d'entreprises), diminué du cumul des pertes de valeur. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est irréversible. Voir ci-dessous la politique comptable sur les pertes de valeur des actifs non financiers.

S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. En cas de dépréciation, c'est la totalité de la participation, et non uniquement le goodwill, qui est dépréciée. Cette perte de valeur comptabilisée au titre de la participation est réversible.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les actifs à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation. Une immobilisation incorporelle est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère pour l'entité des entrées nettes de trésorerie.

Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est définie. L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir être exploité de la manière prévue par la direction. Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le Groupe prévoit de consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle qui n'est pas amortie doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée concernant cet actif. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

La politique appliquée aux actifs incorporels du Groupe consiste en un amortissement selon le mode linéaire en retenant les durées d'utilités estimées comme suite :

Goodwill:	Duréee d'utilité indéfinie
Frais de développement:	5 ans
Brevets, et autres droits:	3 ans
Logiciel:	3 ans
Technologies:	10 ans à 15 ans (voir notes 5, 9)

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la mise au rebut d'une immobilisation incorporelle doit être déterminé comme la différence entre le produit net de sortie, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif. Il doit être comptabilisé en résultat net lors de la sortie de l'actif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DÉVELOPPÉES À L'INTERNE (PRODUCTION IMMOBILISÉE)

Les dépenses de développement doivent être activées lorsque les conditions suivantes sont remplies par l'entité:

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre
- Sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- L'entité sait démontrer la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables

Pendant la période de développement, l'actif est soumis, annuellement, à un test de dépréciation.

TECHNOLOGIES

Les technologies comprennent des développements internes.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directs ainsi que tous les coûts nécessaires pour mettre l'actif en état de marche. Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles doivent être remplacées à des intervalles réguliers, le Groupe comptabilise ces parties en tant qu'actifs individuels ayant des durées d'utilité spécifiques et les amortit en conséquence.

De même, l'entreprise comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût d'un remplacement partiel au moment où ce coût est encouru, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Tous les autres coûts sont comptabilisés en charge lors de leur occurrence.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit:

Matériel roulant:	2 ans
Equipements et mobiliers	3 à 10 ans
Agencements et aménagememnts	10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 ans

La valeur résiduelle, la durée d'utilité et les modes d'amortissement des immobilisations corporelles sont révisées au moins à chaque fin d'exercice et ajusté de manière prospective, le cas échéant.

COMPTABILISATION DES CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe possède des contrats de location pour des locations de bureaux et pour du matériel roulant. Au début d'un contrat, le Groupe évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps et moyennant une contrepartie. Le Groupe n'a pas de contrat de location en tant que bailleur.

DROITS D'UTILISATION

Le Groupe comptabilise des droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour être utilisé). Les droits d'utilisation sont mesurés à leur prix d'acquisition, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur, et ils sont ajustés en fonction de toute réévaluation des dettes locatives. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant comptabilisé pour le passif locatif, les coûts directs initiaux encourus et les paiements locatifs effectués au plus tard à la date de début, moins les avantages reçus. À moins que le Groupe soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué au terme de la période de location, les droits d'utilisation comptabilisés sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité ou sur la période de location, selon celle qui est la plus courte. Les droits d'utilisation font l'objet d'une dépréciation.

DETTES LOCATIVES

À la date de début du contrat de location, le Groupe a comptabilisé des dettes locatives évaluées à la valeur actuelle des paiements locatifs devant être effectués durant la période de location. Les paiements locatifs englobent les paiements fixes (càd les paiements fixes par essence), moins les avantages à recevoir, les paiements locatifs variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et les montants dont le paiement est attendu en vertu des garanties de valeur résiduelle. Les paiements locatifs comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain et les paiements liés aux pénalités pour résiliation du contrat de location, si la période de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résilier le contrat. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux

sont comptabilisés au titre de charges durant la période pendant laquelle l'événement ou la condition déclenchant le paiement se produit.

Lorsqu'il calcule la valeur actuelle des paiements locatifs, et si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas aisément déterminable, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début de la location. Après la date de début, le montant des passifs locatifs est majoré afin de traduire la capitalisation des intérêts et réduit des paiements locatifs effectués. De plus, la valeur comptable des dettes locatives est réévaluée lorsqu'une modification ou un changement intervient dans la période de location, dans les paiements locatifs fixes par essence ou dans l'évaluation d'achat de l'actif sous-jacent.

CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DUREE ET CONTRATS DE LOCATION PORTANT SUR DES ACTIFS DE FAIBLE VALEUR

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation des contrats de location de courte durée à ses contrats de location de machines et d'outillage (c'est-à-dire les contrats de location dont la période de location est de 12 mois au plus à compter de la date de début et qui n'incluent pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation des contrats de location portant sur des actifs de faible valeur aux contrats de location d'équipement de bureau considérés comme étant de faible valeur (soit moins de 5.000 EUR). Les paiements locatifs sur les contrats de location de courte durée et les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur sont comptabilisés au titre de charge de façon linéaire sur la période de location.

PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Le Groupe analyse au moins une fois par an la valeur comptable de ses actifs corporels et incorporels à durée de vie déterminée, afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, un test de dépréciation doit être réalisé. Il consiste à comparer la valeur recouvrable à la valeur nette comptable des actifs correspondants.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle cet actif appartient. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée de celles déterminées au travers des deux méthodes suivantes:

- La valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;
- La juste valeur diminuée des coûts de la vente calculée selon la méthode des comparables boursiers ou à défaut par référence à des valeurs de transaction récentes sur des actifs comparables.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent généralement une période de cinq ans. Au-delà de cette période, il est fait application d'un taux de croissance à long terme spécifique à l'activité. Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations pour déterminer les tendances des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités. Les flux de trésorerie futurs réels peuvent par conséquent différer des flux prévisionnels estimés tels qu'utilisés pour calculer la valeur d'utilité.

Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôt, propres à chacune des activités, et sont appliqués à des flux de trésorerie après impôt.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, qui correspond généralement au prix payé, c'est-à-dire le coût d'acquisition incluant les frais d'acquisition liés. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actif financier à laquelle ils appartiennent.

EVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

Ces actifs comprennent les actifs disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et d'autres actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) et du compte de résultat.

I. ACTIFS FINANCIERS MESURES A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que Winamp Group a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment). Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en « autres charges et produits financiers ». Ces instruments ne sont pas sujets à des tests de réduction de valeur (pas de calcul de perte de crédit attendues).

II. ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COÛT AMORTI

Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti comprennent les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à leur échéance. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe un indice que ses actifs financiers se sont dépréciées. Le Groupe utilise la méthode simplifiée pour évaluer la perte de valeur de ses créances clients et autres actifs détenus jusqu'à leur échéance, car ces actifs financiers ne comportent pas de composante financement importante selon la définition qu'en donne IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Par conséquent, le Groupe ne cherche pas à déterminer si le risque de crédit de ces instruments a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le Groupe comptabilise plutôt une correction de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes du contrat et le total des flux.

Le Groupe a mis au point une matrice de calcul fondée sur l'historique de ses pertes de crédit, ajusté pour prendre en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie. Les pertes de valeur et les reprises subséquentes sont comptabilisées en résultat au montant requis pour que la correction de valeur à la date de clôture corresponde au montant qui doit être comptabilisé en fonction de la politique ci-dessus.

Les actifs financiers soumis à ces règles d'évaluation décrites ici sont les actifs financiers évalués aux coûts amortis, les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les créances commerciales.

Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Les taux de pertes attendues sont décrites dans à la note dépréciation d'actifs financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et dépôts à vue, les dépôts et prêts dont l'échéancier de remboursement est inférieur à trois mois, les valeurs mobilières de placement qui ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur et qui peuvent être aisément converties en disponibilités (cas des SICAV monétaires notamment); elles sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les placements en actions et obligations ainsi que les dépôts et prêts à échéance supérieure à trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés au bilan dans le poste « Actifs financiers ».

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts obligataires et bancaires, ainsi que d'autres emprunts divers (y compris les billets de trésorerie et les obligations locatives) et les intérêts courus afférents, les découverts bancaires et les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive.

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des frais directement attribuables à ces emprunts, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

Les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception des instruments financiers dérivés qui font, quant à eux, l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Emprunts obligataires non convertible

Décomptabilisation

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation qui en découle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire

Dettes convertibles

Les dettes convertibles sont des instruments composés, comprenant un élément de passif et un élément de capitaux propres. A la date d'émission, la juste valeur de l'élément de passif est estimée en utilisant le taux d'intérêt du marché en vigueur pour des dettes similaires non convertibles. La différence entre le produit de l'émission de la dette convertible et la juste valeur de l'élément de passif de l'instrument représente la valeur de l'option incorporée de convertir la dette en capitaux propres du Groupe et est comptabilisée dans les capitaux propres. L'élément de passif financier est évalué au coût amorti jusqu'à son extinction, lors de sa conversion ou de son rachat et est classé en "Dettes" au bilan. La valeur comptable de l'option de conversion incorporée n'est pas réévaluée au cours des années ultérieures.

Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé, il est probable que la dépense sera effectuée, et le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, la provision est évaluée sur base actualisée, en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations courantes par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques spécifiques à ce passif. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en « charges financières ».

Paiement fondé sur des actions

Des options de souscription d'actions donnant accès au capital de filiale ont été accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe. Ces rémunérations fondées sur des instruments de capitaux sont comptabilisées comme des charges de personnel avec une augmentation correspondante des capitaux propres sur la période au cours de laquelle le service et, le cas échéant, les conditions de performance sont remplies (la période d'acquisition).

Les options de souscription d'actions sont comptabilisées initialement à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf lorsque cette juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Dans ce cas, elles sont comptabilisées à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, évalués à la date à laquelle l'entreprise obtient les biens ou à laquelle le tiers fournit le service.

Impôts

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires qui apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. En cas de changement de taux d'impôt,

les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat (méthode du report variable). Les impôts différés sont calculés en application des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui s'appliqueront sur les exercices probables au cours desquels les différences temporaires s'inverseront. Conformément à la norme IAS 12, *Impôts sur les résultats*, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés adhérentes à un régime d'intégration fiscale), les actifs d'impôts différés sur différences temporaires et ceux attachés aux crédits d'impôt et déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable dans un futur prévisible. En règle générale, le montant des actifs d'impôt comptabilisé dans les entités fiscales disposant de déficits reportables est plafonné au montant des impôts des trois prochains exercices, tel qu'estimé à partir des prévisions de résultats contenues dans les budgets plans établis en fin d'exercice.

Pour les titres mis en équivalence et dans la mesure où l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale représente les résultats accumulés non distribués depuis la date d'acquisition, l'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition qui sera supporté par le Groupe lors de la distribution de ces résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont générés par des opérations directement enregistrées en capitaux propres auquel cas ils suivent le même traitement comptable.

2.4. HYPOTHESE DE CONTINUITE EXPLOITATION

Au 30 juin 2026, Winamp Group SA disposait d'un solde de trésorerie de 86 k€. Compte tenu de ce niveau de trésorerie et des besoins nécessaires à la poursuite du développement de ses activités, le Groupe reste particulièrement attentif à la gestion de sa liquidité, de ses besoins de financement et de ses échéances financières.

Dans ce contexte, le Groupe a mené depuis le début de l'exercice 2026 plusieurs opérations visant à renforcer ses fonds propres et sa structure financière.

Le 9 janvier 2026, Winamp Group SA a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé, entièrement souscrite par Maxximum SRL, actionnaire de référence de la Société, pour un montant brut de 1.500.000,04 €. Cette opération a donné lieu à l'émission de 5.892.428 actions nouvelles au prix de souscription de 0,255 € par action. L'apport, de nature numéraire, a été intégralement libéré lors de la souscription. À l'issue de cette opération, le capital social de la Société a été porté de 31.109.119,10 € à 32.609.119,14 €.

Le 23 février 2026, la Société a également procédé à une augmentation de capital par apport en nature de créances pour un montant total de 949.366,95 €, par l'émission de 2.411.048 actions ordinaires nouvelles. Cette opération comprenait notamment la conversion de créances détenues par Maxximum SRL issues du mécanisme de financement structuré mis en place en 2025, ainsi que la conversion du prêt de 250.000 € consenti en décembre 2025 par Maxximum Group SRL et de créances complémentaires liées à des prestations de gestion.

Parallèlement à ces opérations de renforcement des fonds propres, le Groupe a poursuivi ses actions visant à réduire et restructurer son endettement financier.

Dans le cadre du Share Purchase Agreement conclu en 2022 lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion, la Société a finalisé le mécanisme de garantie de cours prévu contractuellement. Après déduction du prépaiement reçu en janvier 2025, le solde de cette garantie, d'un montant de 5.204.780,95 €, a été réglé à Winamp Group sous forme d'actions Azerion.

Les actions Azerion ainsi reçues ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers l'un des partenaires financiers historiques du Groupe.

Le 30 avril 2026, le Groupe a par ailleurs conclu un accord de principe avec ce partenaire financier en vue de la restructuration du solde restant de sa dette. Cet accord prévoit le rééchelonnement du solde restant sur une période de trente-six (36) mois, permettant d'étaler dans le temps les échéances financières correspondantes.

Le Groupe dispose également d'un accord de financement obligataire conclu en septembre 2025 avec Hexagon Capital Fund, portant sur un montant maximum de 2,0 M€. Au 30 juin 2026, seules deux tranches de 250.000 € chacune avaient été tirées, laissant à cette date une capacité de financement complémentaire de 1,5 M€ dans le cadre de cet accord.

Après la clôture, le Groupe a poursuivi la mobilisation de cette ligne de financement avec le tirage de deux nouvelles tranches de 300.000 € et de 100.000€ en août 2026, suivie d'une tranche supplémentaire de 275.000 € en septembre 2026.

Par ailleurs, les procédures judiciaires engagées aux États-Unis dans le cadre des litiges opposant Jamendo à Nvidia et Suno pourraient, en fonction de leur évolution et de leur issue, constituer à terme des sources de revenus complémentaires pour le Groupe. À ce stade, l'issue de ces procédures, leur calendrier ainsi que les éventuels montants susceptibles d'être perçus demeurent toutefois incertains.

Au-delà de ces différents éléments, le Groupe poursuit activement l'exploration de solutions de financement complémentaires, notamment en fonds propres ou au travers d'autres instruments de financement, afin de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et à leur développement.

Parallèlement, le Groupe poursuit le déploiement commercial de ses différentes activités avec pour objectif une croissance progressive de son chiffre d'affaires et des revenus générés par les solutions développées au cours des derniers exercices. Cette montée en puissance progressive des activités commerciales constitue également un élément important dans l'évolution des besoins de financement futurs du Groupe.

Plus généralement, bien que les opérations réalisées durant le premier semestre de l'année 2026 aient permis de renforcer significativement la liquidité et les fonds propres du Groupe, celui-ci reste attentif à la gestion de ses échéances financières et à la mobilisation de ses actifs financiers. Le Groupe poursuit par ailleurs activement l'exploration de solutions de financement complémentaires afin d'accompagner le développement de ses activités.

En conclusion, la direction estime, sur la base de ces éléments, que le financement nécessaire à la continuité des activités jusqu'à la fin de l'année 2026 a des chances raisonnables d'aboutir. Néanmoins, les besoins de financement mentionnés ci-dessus, combinés aux incertitudes liées au déploiement commercial du pôle Winamp, indiquent qu'il existe une incertitude importante susceptible de susciter des doutes significatifs sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité.

2.5. Nouvelles normes IFRS appliquées par le Groupe

Les nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC et les amendements des anciennes normes et interprétations, s'appliquant pour la première fois en 2026, n'ont pas eu un impact direct significatif sur les chiffres rapportés par le Groupe.

Normes et interprétation	Thème	Date d'entrée en vigueur
Amendements à IAS 1	*Présentation des états financiers*	1er janvier 2024
Amendements à IFRS 16	*Contrats de location*	1er janvier 2024
Amendements à IAS 7	Tableau de flux de trésorerie	1er janvier 2024
Amendements à IAS 21	Amendements à IAS 21 l'effet des variations des cours des monnaies étrangères: absence de convertibilité	01 janvier 2025
IFRS 9 et IFRS 7	Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 Classement et évalution des instruments financiers	01 janvier 2026

2.6 Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Les normes et interprétations qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, à la date de publication des états financiers du groupe, sont décrites ci-dessous. Le groupe a l'intention d'appliquer ces normes et interprétations, le cas échéant, à partir de leur date d'application.

Normes et interprétation	Thème	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18	IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers	01 janvier 2027
IFRS 19	IFRS 19, Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir	01 janvier 2027

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation ces normes et interprétations nouvelles ou amendées. Le Groupe poursuit son analyse de l'impact éventuel de ces nouvelles normes et interprétations.

3. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et des montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées.

Les principales hypothèses concernant l'avenir et les autres sources clés d'incertitude des estimations à la date de clôture, qui comportent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites ci-dessous. Le Groupe a basé ses hypothèses et estimations sur les paramètres disponibles lors de la préparation des états financiers consolidés. Toutefois, les circonstances et hypothèses existantes concernant les développements futurs peuvent changer en raison de changements du marché ou de circonstances indépendantes de la volonté du Groupe. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'elles se produisent.

Les principales estimations et appréciations retenues concernent :

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

L'évaluation et la valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations incorporelles : Le test de dépréciation du groupe à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant les taux de croissance, les taux d'actualisation et les taux d'impôt. Lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation. Comme il s'agit d'estimation, il peut s'avérer que les flux effectivement dégagés sur ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales.

RECOUVRABILITÉ DE L'ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale. De ce fait, l'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement important. Si les résultats fiscaux futurs du groupe s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du groupe.

Transaction dont le paiement est fondé sur des actions

L'estimation de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le plus approprié, qui dépend des termes et conditions de la convention. Cette estimation exige également de déterminer les intrants les plus appropriés au modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions ou du droit d'appréciation, la volatilité et le rendement en dividendes et de formuler des hypothèses à leur sujet.

Hypothèse de continuité d'exploitation

Les états financiers sont préparés selon l'hypothèse que le Groupe est en situation de continuité d'exploitation et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible. Ainsi il est supposé que le Groupe n'a ni l'intention, ni la nécessité de mettre fin à ses activités, ni de réduire de façon importante la taille de ses activités. Une description détaillée de la situation est expliquée dans le chapitre « Principaux Risques et Incertitudes »

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugements pour définir et appliquer les principes et méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- Présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- Traduisent la réalité économique des transactions ;
- Sont complets dans tous leurs aspects significatifs.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 - Segments opérationnels, l'information par segment opérationnel est déterminée en fonction de l'organisation interne des activités du Groupe. Les données présentées reposent sur les informations utilisées par le principal décideur opérationnel, à savoir le Conseil d'administration, pour l'allocation des ressources et l'évaluation de la performance des segments.

Depuis la vente du pôle Targetspot en décembre 2022, Winamp Group opère comme un secteur unique, structuré autour de Winamp, qui constitue désormais le projet central du Groupe, et des entités qui l'accompagnent : Bridger, Jamendo et Hotmix.

Winamp développe une plateforme intégrée destinée aux artistes, conçue comme une véritable "business platform » leur permettant de gérer, développer et monétiser leur activité musicale. À travers Winamp for Artists, le Groupe propose un ensemble de services structurés autour de deux axes principaux :

- des outils de monétisation, incluant notamment la distribution sur les principales plateformes de streaming, le licensing via Jamendo, la gestion des droits via Bridger, ainsi que d'autres mécanismes permettant aux artistes de générer des revenus à partir de leur catalogue et de leur audience ;
- des outils de marketing et de développement, permettant aux artistes d'accroître leur visibilité, de structurer leur présence digitale et de gérer la relation avec leurs audiences.

Cette plateforme vise à offrir un environnement unifié permettant aux artistes de structurer leur activité de manière autonome et d'interagir directement avec leur public.

Bridger est une entité spécialisée dans la gestion des droits d'auteur, opérant en tant qu'Independent Management Entity (IME) et reconnue comme Rights Management Entity (RME) cliente de la CISAC. Elle permet aux artistes de collecter et percevoir leurs redevances dans un cadre transparent et conforme aux standards internationaux.

Jamendo propose des solutions de licensing musical destinées aux professionnels, notamment pour la synchronisation audiovisuelle et la diffusion en environnement commercial. La plateforme met à disposition un large catalogue de musique indépendante accessible aux créateurs de contenu, aux agences et aux entreprises.

Hotmix exploite une plateforme de radios numériques proposant une large sélection de stations thématiques accessibles en streaming. Cette activité contribue à la diffusion de contenus audio et à l'enrichissement de l'écosystème musical du Groupe.

Ce repositionnement stratégique place Winamp et ses entités associées au cœur des activités de Winamp Group, avec pour objectif de structurer une offre cohérente couvrant les principaux leviers de création de valeur pour les artistes.

Le conseil d'administration a conclu que le lecteur des états financiers du Groupe bénéficierait de la distinction des activités opérationnelles des autres activités et a dès lors décidé de publier séparément les activités corporate du Groupe dans la colonne "Corporate". Les transactions inter-secteurs sont généralement réalisées sur la base de conditions de marché.

Le conseil d'administration examine en interne la performance des secteurs du Groupe sur base d'un certain nombre de mesures dont les plus importantes sont le chiffre d'affaires, la marge brute, le résultat opérationnel

courant avant amortissements et dépréciations et l'EBITDA. L'EBITDA est calculé comme le résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations majoré des autres produits et charges non courants.

Les résultats des segments et la réconciliation vers le résultat opérationnel pour les exercices clôturés le 30 juin 2026 et le 30 juin 2025 sont respectivement détaillés ci-après :

30/06/2026

(en milliers d'euros)	Winamp	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	1.033	-	**1.033**
Coûts des ventes	(582)	-	**(582)**
Marge brute	**450**	**-**	**450**
Charges de personnel	(529)	-	**(529)**
Autres charges administratives et commerciales	(1.481)	(107)	**(1.588)**
Autres Charges / produits opérationnels	2	-	**2**
Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations	**(1.558)**	**(107)**	**(1.666)**
Autres produits	(10)	(445)	**(455)**
Résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations	**(1.569)**	**(552)**	**(2.120)**

30/06/2025

(en milliers d'euros)	Winamp	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	804	-	**804**
Coûts des ventes	(74)	-	**(74)**
Marge brute	**730**	**-**	**730**
Charges de personnel	(462)	-	**(462)**
Autres charges administratives et commerciales	(1.780)	(226)	**(2.006)**
Autres Charges / produits opérationnels	(5)	1	**(4)**
Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations	**(1.517)**	**(225)**	**(1.742)**
Autres produits	7	62	**69**
Résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations	**(1.510)**	**(163)**	**(1.673)**

DÉTAILS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires consolidé par nature.

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Royalties	9	6
Vente de licences	888	704
Abonnement Musique	136	95
Total du chiffre d'affaires	**1.033**	**804**

Le chiffre d'affaires indiqué ci-dessus est le chiffre d'affaires comptable. Cependant le chiffre d'affaires normalisé au 30 juin 2025 était bien de 1.131 k EUR.

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires consolidé par pays réalisé par le Groupe :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Belgique	50	-
Europe (hors Belgique)	984	804
Etats-Unis		
Reste du monde		
Chiffre d'affaires	**1.033**	**804**

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES DES IMMOBILISATIONS

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles, consolidé par pays réalisé par le Groupe :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Belgique	941	1.070
Europe (hors Belgique)	3	4
Etats-Unis		
Reste du monde		
Total des immobilisations corporelles	**944**	**1.074**

5. DÉTAILS DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Le chiffre d'affaires de la première partie de l'année 2026 est lié principalement à la vente des produits Jamendo, à la vente des abonnements Hotmix et d'espaces publicitaires toujours sur Hotmix. Au niveau de Jamendo, il est également important de mentionner que deux clients représentent à eux seuls la réalisation d'un peu plus de 50% du chiffre d'affaires réalisé au premier semestre de 2026.

Le chiffre d'affaires indiqué ci-dessous est le chiffre d'affaires comptable.

Chiffre d'affaires par nature

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Royalties	9	6
Vente de licences	888	704
Abonnement Musique	136	95
Total du chiffre d'affaires	**1.033**	**804**

Le coût des ventes est lié principalement à la rétrocession aux artistes et augmente en juin 2026 par rapport à juin 2025. Le faible montant de 2025 était lié à une reprise d'une partie de la provision liée aux soldes arrivés à échéances.

Autres charges administratives et commerciales

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Frais de prestations de services	756	1.158
Frais commerciaux et de marketing	51	64
Frais administratifs	665	756
Loyers	118	(118)
Autres	(2)	145
Total des autres charges administratives et commerciales	**1.588**	**2.006**

Les autres charges administratives et commerciales diminuent de 21% entre juin 2026 et juin 2025. Celles-ci s'élèvent à 1.588 k EUR en juin 2026. Comme en 2025, la réorganisation interne et une attention particulière à la gestion des fournisseurs a permis de maintenir la diminution des coûts.

Charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Salaires et traitements	253	113
Charges sociales	177	175
Autres	99	174
Total des charges de personnel	**529**	**462**

Les charges de personnel ont augmenté de 15 % par rapport au premier semestre 2025, passant de 462 kEUR à 529 kEUR au premier semestre 2026.

Cette évolution s'explique notamment par une légère diminution de la capitalisation des charges salariales des équipes techniques, ainsi que par l'internalisation de certaines fonctions auparavant assurées par des consultants externes, dont les coûts étaient comptabilisés en charges opérationnelles.

Cette évolution organisationnelle a permis de renforcer les compétences internes du Groupe, tout en maintenant un effectif global relativement stable en équivalents temps plein (ETP).

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles au 30 Juin 2026 est majoritairement imputable à l'application de la norme IFRS 16 - contrat de location (voir notes respectives).

Les autres immobilisations incorporelles « Technologies » ne comprennent que les amortissements liés à la capitalisation des frais de développement interne.

Dépréciations et amortissements

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles "Technologies"	612	559
Dotation aux amortissements sur autres immobilisations incorporelles	233	264
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	137	156
Total des amortissements et dépréciations	**982**	**979**

6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Les autres produits et charges s'élèvent à - 455 k EUR et sont presque exclusivement liés à la moins-value réalisée sur la vente des actions Azerion que détenait Winamp Group.

Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Autres produits	-	71
Autres charges	(455)	-
Total des autres produits et charges	**(455)**	**71**

7. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières sont principalement composées des intérêts pour 314 k EUR. Ces intérêts sont en grande partie composé des ajustements IFRS 9 et IFRS 16.

Charges financières

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts	314	431
Pertes de change	14	2
Autres frais financiers	8	32
Autres frais financiers exceptionnels	3	-
Total des charges financières	**340**	**466**

Les produits financiers sont exclusivement composés de gain de change.

Produits financiers

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts	6	-
Gains de change	6	3
Autres produits financiers	-	-
Autres produits financiers exceptionnels	-	-
Total des produits financiers	**12**	**3**

8. GOODWILL

Il n'y a pas eu de variation de Goodwill entre le 31/12/2025 et le 30/06/2026 :

(en milliers d'euros)	
Valeur brute au 31/12/2025	**1.839**
Augmentation - Regroupement d'entreprises	-
Valeur brute au 30/06/2026	**1.839**

Au 30 Juin 2026, le groupe n'a pas procédé à des tests de dépréciation en l'absence d'indice de perte de valeur. Ce type de test est réalisé pour la clôture de fin d'année.

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles au cours des exercices s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Brevets, marques et autres droits	Logiciel	Technologies	Total
Valeur brute au 01/01/2025	**14.360**	**26**	**201**	**45**	**14.632**
Augmentations - Acquisitions	-	-	-	-	-
Augmentations - Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Augmentations - Développements générés en interne	994	-	64	-	1.058
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	(153)	-	-	-	(153)
Valeur brute au 31/12/2025	**15.201**	**26**	**265**	**45**	**15.537**
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01/01/2025	**(9.563)**	**(26)**	**(88)**	**(45)**	**(9.722)**
Dotation aux amortissements	(1.639)	-	(30)	-	(1.669)
Réductions de valeur (+/-)	-	-	-	-	-
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	(6)	-	-	-	(6)
Amortissement et réductions de valeur cumulés au 30/06/2025	**(11.208)**	**(26)**	**(118)**	**(45)**	**(11.397)**
Valeur nette au 31/12/2025	**3.993**	**-**	**147**	**-**	**4.140**
Valeur brute au 01/01/2026	**15.201**	**26**	**265**	**45**	**15.537**
Augmentations - Acquisitions	21	-	-	-	21
Augmentations - Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Augmentations - Développements générés en interne	449	-	-	-	449
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	**15.671**	**26**	**265**	**45**	**16.007**
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01/01/2026	**(11.208)**	**(26)**	**(118)**	**(45)**	**(11.397)**
Dotation aux amortissements	(820)	-	(16)	-	(836)
Réductions de valeur (+/-)	-	-	-	-	-
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	-
Amortissement et réductions de valeur cumulés au 30/06/2026	**(12.028)**	**(26)**	**(134)**	**(45)**	**(12.233)**
Valeur nette au 30/06/2026	**3.643**	**-**	**131**	**-**	**3.774**

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 3.774 k EUR au 30 Juin 2026, contre 4.140 k EUR au 31 décembre 2025, soit une diminution légère d'une année sur l'autre. Cette variation s'explique principalement par un haut niveau d'amortissement par rapport aux nouveaux montants immobilisés.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles au cours des exercices s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Installations	Matériel roulant	Equipements et mobiliers	Agencements et aménagements	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 01/01/2025	**26**	**-**	**226**	**3**	**2.832**	**3.087**
Augmentations - Acquisitions	2	-	17	-	-	19
Augmentations - Développements générés en interne	-	-	-	-	-	-
Cessions et mises au rebut	-	-	-	-	(31)	(31)
Effets de variation de change	-	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	(77)	(77)
Valeur brute au 31/12/2025	**28**	**-**	**243**	**3**	**2.724**	**2.998**
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01/01/2025	**(26)**	**-**	**(154)**	**(3)**	**(1.532)**	**(1.715)**
Dotation aux amortissements	-	-	(25)	-	(292)	(317)
Cessions et mises au rebut - Amortissements cumulés	-	-	-	-	31	31
Effets de variation de change - amortissement	-	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	77	77
Amortissement et réductions de valeur cumulés au 30/06/2025	**(26)**	**-**	**(179)**	**(3)**	**(1.716)**	**(1.924)**
Valeur nette au 31/12/2025	**2**	**-**	**64**	**-**	**1.008**	**1.074**
Valeur brute au 01/01/2026	**28**	**-**	**243**	**3**	**2.724**	**2.998**
Augmentations - Acquisitions	-	-	16	-	-	16
Augmentations - Développements générés en interne	-	-	-	-	-	-
Cessions et mises au rebut	-	-	-	-	-	-
Effets de variation de change	-	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	**28**	**-**	**259**	**3**	**2.724**	**3.014**
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01/01/2026	**(26)**	**-**	**(179)**	**(3)**	**(1.716)**	**(1.924)**
Dotation aux amortissements	-	-	(7)	-	(139)	(146)
Cessions et mises au rebut - Amortissements cumulés	-	-	-	-	-	-
Effets de variation de change - amortissement	-	-	-	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Amortissement et réductions de valeur cumulés au 30/06/2026	**(26)**	**-**	**(186)**	**(3)**	**(1.855)**	**(2.070)**
Valeur nette au 30/06/2026	**2**	**-**	**73**	**-**	**869**	**944**

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à 944 k EUR au 30 Juin 2026, contre 1.074 k EUR au 31 décembre 2025, soit une diminution de 130 k EUR sur la période.

Cette variation résulte principalement de la dotation aux amortissements enregistrée sur l'exercice.

11. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

Le montant des impôts différés actifs et passifs par catégorie de différence temporelle se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	01/01/2025	Ajustement excercice financière	Etat de la situation financière	Compte de résultats	31/12/2025	Ajustement excercice antérieur	Compte de résultats	30/06/2026
Différences temporelles								
Immobilisations incorporelles & corporelles						-	-	-
Pertes fiscales disponibles dans le futur						-	-	-
Dettes						-	-	-
Autres						-	-	-
Produits (charges) d'impôts différes total	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts différes actifs					-	-		-
Impôts différes passifs						-		-

Les impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés sur ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre la récupération de ces pertes fiscales.

Winamp Group n'a pas de perte fiscale reportée au niveau consolidé.

12. CONTRATS DE LOCATION

DROITS D'UTILISATION RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION

Au 30 Juin 2026, le montant des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location s'établit à 2.321 k EUR. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de locations immobilières et de matériels roulants.

VARIATION DES DROITS D'UTILISATION RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION

(en milliers d'euros)	Matériel roulant	Terrains et constructions	Total
Valeur brute au 01/01/2026	**139**	**2.182**	**2.321**
Augmentations - Acquisitions	-	-	-
Augmentations - Développements générés en interne	-	-	-
Cessions et mises au rebut	-	-	-
Effets de variation de change	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	**139**	**2.182**	**2.321**
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01/01/2026	**(104)**	**(1.300)**	**(1.404)**
Dotation aux amortissements	(12)	(103)	(115)
Cessions et mises au rebut - Amortissements cumulés	-	-	-
Effets de variation de change - amortissement	-	-	-
	-	-	-
Transfert vers/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements	-	-	-
Amortissement et réductions de valeur cumulés au 30/06/2026	**(116)**	**(1.403)**	**(1.519)**
Valeur nette au 30/06/2026	**23**	**779**	**802**

La valeur nette des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location s'élève au 30 juin 2026 à un montant de 802 k EUR. La majorité de ces droits d'utilisation est liée aux droits d'utilisation des bureaux situés à Bruxelles.

VARIATION DES DETTES RELATIVES AUX CONTRATS DE LOCATION

Les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 1.021 k EUR au 30 Juin 2026, contre 1.147 k EUR au 31 décembre 2025. Cette diminution de 126 k EUR s'explique principalement par le remboursement des loyers au cours de l'exercice, conformément aux échéanciers prévus dans les contrats de location comptabilisés en application de la norme IFRS 16.

(en milliers d'euros)	
Solde au 31/12/2025	**1.147**
Acquisition	
Augmentations - IFRS 16	
Remboursements	(126)
Intérêts payés	(40)
Sortie IFRS 16	
Autres variations	-
Intérêts provisionnés (y compris désact.)	40
Solde au 30/06/2026	**1.021**

13. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'ensemble des actifs et passifs financiers de Winamp Group est comptabilisé au coût amorti sauf les titres qui sont valorisés à la juste valeur via le compte de résultat.

Les informations à fournir requises par la norme IFRS 7 sont classées selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

- Niveau 1 : Des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : Des données autres que les cours/prix côtés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;
- Niveau 3 : Des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Les niveaux de juste valeur sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Valeur comptable		Juste valeur	
(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Actifs financiers non-courants	**7**	**6.530**	**7**	**6.530**
Autres immobilisations financières	-	6.523	-	6.523
Azerion Shares - Owned Shares	-	*6.523*	-	*6.523*
Azerion Shares - Guarantee	-	-	-	-
Garanties	7	7	7	7
Actifs financiers courants	**577**	**709**	**577**	**709**
Créances commerciales et autres débiteurs	577	709	577	709
Actifs financiers	**583**	**7.238**	**583**	**7.238**

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Passifs financiers non-courants	**5.181**	**8.130**	**5.181**	**8.130**
Emprunts auprès d'établissements de crédit			-	-
Contrats de location	767	894	767	894
Dette convertible	164	351	164	351
Autres dettes	4.251	6.885	4.251	6.885
Passifs financiers courants	**1.900**	**5.013**	**1.900**	**5.013**
Emprunts auprès d'établissements de crédit		34	-	34
Contrats de location	255	253	255	253
Dette convertible	394	383	394	383
Autres dettes	1.251	4.343	1.251	4.343
Dettes commerciales courantes et autres dettes	**6.234**	**6.317**	**6.234**	**6.317**
Dettes commerciales et autres	6.234	6.317	6.234	6.317
Passifs financiers	**13.316**	**19.459**	**13.316**	**19.459**

Les actifs et passif financiers ainsi que les créances commerciales sont des actifs court terme, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable est non significative.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat correspondaient aux actions Azerion reçues par Winamp Group SA dans le cadre de la cession du pôle Targetspot en décembre 2022. Winamp Group ne détient aujourd'hui plus aucune action.

À la valeur de marché de ces actions non cédées s'ajoutait la juste valeur de la garantie de cours incluse dans les accords contractuels conclus avec Azerion. Cette garantie était également comptabilisée en actif financier.

Les créances commerciales comprennent principalement les factures non réglées par les clients de Jamendo à la date de clôture.

Les dettes financières courantes et non courantes s'élèvent au total à 7.081 k EUR en juin 2026 par rapport à 13.143 k EUR en décembre 2025.

Au 30 juin 2026, les passifs financiers du Groupe sont principalement constitués des éléments suivants :

- Dette issue des anciennes obligations convertibles pour un montant de 558 k€ : Cette dette trouve son origine dans l'émission d'obligations convertibles réalisée en juillet 2019 pour un montant initial de 8,0 M€, auquel se sont ajoutés les intérêts et primes de non-conversion. Elle a été significativement réduite en 2023 à la suite, d'une part, de la conversion de 2,5 M€ réalisée par Eiffel Investment Group et, d'autre part, de l'adoption du Plan de Réorganisation Judiciaire (« PRJ »), qui a ramené le montant de la dette concernée à 1,24 M€. Depuis l'adoption du PRJ, cette dette n'est plus convertible en actions et est remboursée conformément à l'échéancier prévu par le Plan. Les remboursements ont débuté en décembre 2024. Entre décembre 2025 et juin 2026, un montant de 216 k€ a été remboursé. Au 30 juin 2026, le solde comptabilisé au titre de cette dette s'élève à 558 k€.
- Dette obligataire non convertible pour un montant de 5.250 k€ : Cette dette trouve son origine dans les différentes émissions obligataires réalisées par le Groupe en 2020 pour 5,0 M€, en 2022 pour 3,0 M€ et en 2023 pour 1,0 M€, diminuées des remboursements intervenus depuis lors. Dans le cadre de la gestion de cette dette, la Société a finalisé au cours du premier semestre 2026 le mécanisme de garantie de cours prévu dans le Share Purchase Agreement conclu lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion. Le solde de cette garantie, après déduction du prépaiement reçu en janvier 2025, s'élevait à 5.204.780,95 € et a été réglé à Winamp Group sous forme d'actions Azerion, conformément aux dispositions contractuelles. Le 30 avril 2026, le Groupe a conclu un accord de principe avec l'un de ses partenaires financiers historiques en vue de la restructuration de sa dette. Dans ce cadre, les actions Azerion reçues ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers ce partenaire financier. Le solde restant de la dette concernée fait l'objet d'un rééchelonnement sur une période de 36 mois. Au 30 juin 2026, le solde comptabilisé au titre de la dette obligataire non convertible s'élève à 5.250 k€.
- Dettes liées aux contrats de location (IFRS 16) pour un montant de 1.021 k€ : Les passifs financiers comprennent également un montant de 1.021 k€ relatif aux contrats de location comptabilisés conformément à la norme IFRS 16. Ces engagements concernent principalement les bureaux occupés par le Groupe.
- Financement Hexagon Capital Fund s'élevant à 250 k€ : Enfin, le Groupe comptabilise au 30 juin 2026 une dette de 250 k€ au titre du financement obligataire conclu avec Hexagon Capital Fund en septembre 2025.

Procédure de réorganisation judiciaire :

Au niveau des actifs financiers, Winamp Group a pris la décision fin 2022 de céder l'activité Targetspot suite à une proposition reçue directement de la part d'Azerion, société cotée sur Euronext Amsterdam, mais également par la nécessité pour le pôle d'activité Targetspot de rejoindre un acteur d'une taille plus significative. L'année

2022, et particulièrement le 1er semestre, a démontré qu'être un acteur de taille moyenne représentait un danger dans un marché publicitaire incertain. La crise et le taux d'inflation agissent directement sur les investissements publicitaires et les annonceurs privilégient dans cette situation les grands acteurs.
La cession de l'activité Targetspot à Azerion avait également pour objectif de pouvoir faire face aux différentes échéances de dettes, principalement les obligations convertibles et non-convertibles, qui pouvaient se présenter durant les prochains exercices, financer nos activités de développement pour le pôle Winamp et laisser un solde positif qui aurait pu être redistribué aux actionnaires.

Pour rappel, l'acquisition par Azerion du pôle Targetspot auprès de Winamp Group SA et des 2 autres vendeurs minoritaires, finalisée le 23 décembre 2022, a été réalisée sur la base d'un prix comprenant, après ajustements usuels relatifs aux opérations intervenues entre le 30 septembre 2022 (date de référence retenue pour la valorisation des sociétés et la détermination du prix) et le 23 décembre 2022 (date effective du closing de l'opération), (i) un paiement en numéraire global de 6.278.427 euros en trois tranches (2.250.000 euros au closing, 2.014.213,61 euros pour le 30 avril 2023 et 2.014.213,61 euros pour le 31 janvier 2024) et (ii) un paiement en actions Azerion de 19,1 M€ (soit 2.782.644 actions Azerion sur la base d'une valorisation contractuelle de l'action d'environ 6,86 € à l'époque de la signature), hors potentiel earn-out d'un montant maximum de 3 M€, payable en actions Azerion.

Le 23 décembre 2022, journée de closing avec Azerion était une étape importante pour la société. Comme détaillé et expliqué lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Winamp Group SA tenue le 9 décembre 2022 et ayant approuvé l'opération de cession du pôle Targetspot à Azerion, nous avons fait travailler plusieurs experts et notamment la banque d'affaires Alantra afin d'évaluer la valeur réelle des actions Azerion qui représentaient une large partie du prix payé. La conclusion était que les actions qui nous ont été remises représentaient une réelle valeur avec une possible plus-value dans les prochains mois ou années. Et cela d'autant plus que le contrat prévoit un mécanisme de garantie de cours. Malheureusement, dès le début de l'année 2023, le cours de l'action Azerion a commencé à descendre fortement pour atteindre 1,3 EUR en mai 2023 soit une perte de valeur de plus de 80 %.

Les causes supposées de cette chute sont liées probablement à deux éléments spécifiques. Le premier élément supposé est l'annonce le 30 décembre 2022, soit une semaine après la réalisation de l'opération de cession, d'un accord conclu par Principion Holding B.V., actionnaire principal d'Azerion Group N.V., d'un accord d'option de vente avec LDA Capital Limited, conférant à Principion Holding B.V. une option de vendre des actions ordinaires d'Azerion Group N.V. à LDA Capital Limited en tranches qui peuvent, au total, atteindre 10 millions d'actions ou 50 millions d'euros sur 3 ans.

Cette information ne nous a jamais été transmise lors des négociations, pas plus que lors de la signature ou lors de la période entre la signature et la réalisation de l'opération de cession. Nous considérons qu'Azerion et Principion Holding B.V. auraient dû partager cette information avec nous afin de pouvoir évaluer le prix futur de l'action en connaissance de cause. Winamp Group se réserve la possibilité de poursuivre la société Azerion et Principion Holding B.V pour dol et/ou toute autre qualification juridiquement appropriée à cette situation. Le deuxième élément supposé concerne l'ouverture d'une enquête de l'autorité de marché néerlandaise (Autoriteit Financiële Markten) sur des irrégularités dans la négociation des actions d'Azerion liée au respect de l'article 15 du règlement sur les abus de marché et concernant les actionnaires de Principion Holding B.V., y compris Atilla Aytekin et Umut Akpinar, co-directeurs généraux d'Azerion. Cette enquête, dont les résultats ne sont pas encore connus à ce jour, a mené au retrait temporaire d'Atilla Aytekin en tant que co-directeur d'Azerion

Au niveau des dettes financières, les conditions de remboursement de l'emprunt obligataire convertible de 8 M EUR émis le 18 juillet 2019 prévoyait une possibilité de remboursement anticipé 1 an avant l'échéance initiale prévue le 18 juillet 2024. Sur les 4 fonds qui possèdent ces obligations, 3 nous ont signifié leur souhait de

remboursement anticipé pour une valeur de 7 M EUR en principal augmenté des intérêts et de la prime de non-conversion. Ce remboursement anticipé ne devait poser aucun problème puisque 50 % des titres Azerion reçus dans la transaction était libre d'être vendus afin de faire face à une éventuelle demande de remboursement anticipé. Nous avons fait part aux obligataires qu'au vu de la chute brutale du cours des actions Azerion, un remboursement à l'échéance était impossible. Cet évènement qui n'est pas du fait de l'entreprise devait normalement être compris par les obligataires. Ce ne fût malheureusement pas le cas.

Face à cette situation et afin de préserver l'intérêt social de la Société, Winamp Group a demandé, à la fin du premier trimestre 2023, au Président du Tribunal francophone de l'entreprise de Bruxelles de nommer un médiateur afin de trouver une solution amiable avec ses créanciers obligataires. Suite à cette nomination, des pourparlers ont été initiés. Malheureusement, cette première phase de discussion n'a pu aboutir à un accord équilibré pour toutes les parties.

Dans un second temps et toujours avec l'objectif de trouver une solution équilibrée pour toutes les parties, Winamp Group a demandé la nomination d'un mandataire de justice par le Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles au début du mois d'avril. Maître Yves Brulard, avocat et déjà nommé comme médiateur dans la première phase de discussion, a ainsi été nommé comme mandataire de justice afin de trouver une solution amiable. Cette procédure confidentielle et offrant plus de pouvoirs que ceux donnés à un médiateur, a permis de réouvrir le dialogue avec les obligataires. Une proposition complète leur a été présentée qui prévoyait notamment plusieurs types de garantie en contrepartie d'un report des échéances. Les négociations n'ont encore une fois pu aboutir.

Dans le même temps, Winamp Group a demandé de suspendre son cours temporairement le temps de finaliser un accord avec les obligataires. Ce titre a été réactivé lors de la publication des comptes consolidés 2022.
De plus, au début de mois d'avril 2023, un des obligataires a demandé et obtenu auprès d'un tribunal néerlandais une saisie-arrêt conservatoire entre les mains d'Azerion pour toutes les sommes dont elle est redevable à l'égard de Winamp Group SA à concurrence d'un montant de près de 2.8 millions d'euros, ce qui a eu pour effet de bloquer le paiement de la deuxième tranche du paiement en numéraire prévue fin avril dans le cadre de la vente du pôle Targetspot à Azerion. Cette saisie a créé un problème réel de financement de nos activités.

Devant ces différents éléments et toujours afin de protéger l'intérêt social de la Société qui avait une dette totale de plus de 20 M EUR, Winamp Group a demandé au Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles d'ouvrir une procédure de réorganisation judiciaire par accord collectif avec un sursis de quatre mois. L'ouverture de cette procédure a été approuvée le 17 mai 2023 par le Tribunal. Cette procédure permet, en d'autres termes, de protéger l'entreprise durant cette période de sursis en gelant notamment l'ensemble de ses dettes qui s'élevaient à environ 20 M Eur au moment de l'ouverture de la procédure de réorganisation judiciaires dont 18,4 M EUR liées uniquement aux obligations convertibles et non-convertibles.
D'un point de vue technique, l'ouverture de cette procédure de réorganisation judiciaire a également permis de demander la levée de la saisie-arrêt conservatoire évoquée ci-dessus et d'obtenir le paiement en juillet 2023 de la deuxième tranche en numéraire prévue initialement fin avril 2023 dans le contrat de vente du pôle Targetspot à Azerion.

Concrètement, Winamp Group a préparé et déposé le 16 août 2023 un plan de réorganisation, qui est disponible sur le site internet de Winamp Group, auprès de ce même Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. L'ensemble des créanciers de Winamp Group ont voté à une large majorité l'approbation de ce plan de réorganisation lors d'une audience tenue le 6 septembre 2023. Ce plan a ensuite été homologué par le Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles le 13 septembre 2023.
D'un point de vue technique, l'approbation de ce plan par les créanciers devait se faire sur base d'une double majorité simple en nombre de créanciers et en montant.

D'un point de vue financier, ce plan de réorganisation prévoit, notamment, une réduction de la dette pour un montant d'environ 5,7 M€ et un plan de remboursement de cette dette sur plusieurs années puisque les dernières échéances sont prévues en novembre 2027.

Il est également important de noter que le 19 juin 2023, Eiffel Investment Group a demandé la conversion de l'entièreté de ses obligations convertibles en actions, soit un total de 250 obligations convertibles équivalent à 2,5 M€. Suite à cette demande de conversion, le capital de la société a par conséquent été augmenté à concurrence de 1.050.375,43 € pour le porter de 28.808.742,87 € à 29.859.118,30 €, par la création de 475.283 nouvelles actions au prix de 5,26 €, du même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes. Les statuts ont été modifiés le lundi 26 juin 2023 devant notaire pour les mettre en concordance avec la nouvelle situation du capital.

Dès lors, la combinaison de (1) l'augmentation de capital suite à la conversion en actions des obligations convertibles de Eiffel Investment Group (-2,5 M€ + accessoires) et de (2) la validation du plan de réorganisation judiciaire a permis à Winamp Group SA (- 5,7 M€) de diminuer sa dette de plus de 8 M€ et de prévoir un remboursement allant jusque novembre 2027.

Néanmoins, le 28 septembre 2023, les deux créanciers obligataires Inveready et Vatel ont déposé une requête d'appel contre le jugement d'homologation du plan de réorganisation judiciaire. Winamp Group SA a toutefois continué son processus de restructuration et d'exécution du plan pendant la durée de cette nouvelle procédure, comme la loi l'y autorisait, l'appel étant dépourvu d'effet suspensif.
L'audience d'appel a finalement été programmée le 25 janvier 2024 devant la Cour d'Appel de Bruxelles. Le 8 février 2024, la Cour d'Appel a rendu un jugement en faveur de Winamp Group SA puisqu'elle déclaré l'appel de Vatel et Inveready non fondé.

Dès lors, **Winamp Group SA est maintenant en phase d'exécution du plan de réorganisation judicaire**.

MOUVEMENTS DES PASSIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	Emprunts auprés des établissements de crédit	Contrats de location financememnt	Dette convertibles	Autres dettes	Total
Solde au 01/01/2025	**-**	**1.395**	**1.241**	**9.651**	**12.287**
Augmentations - Nouveaux emprunts	34			1.249	1.283
Remboursements		(248)	(432)	(71)	(750)
Conversion en capital					-
Cessions/désaffectations					-
Autres variations			(76)	399	323
Solde au 31/12/2025	**34**	**1.147**	**733**	**11.228**	**13.142**
Augmentations - Nouveaux emprunts	(34)			168	134
Remboursements		(126)	(189)	(5.162)	(5.477)
Conversion en capital				(949)	(949)
Cessions/désaffectations					-
Autres variations			14	217	231
Solde au 30/06/2026	**-**	**1.021**	**558**	**5.502**	**7.081**

MATURITÉ DES ACTIFS ET PASSIFS

L'échéance des actifs financiers et commerciaux et les remboursements des passifs financiers et commerciaux (valeur nominale) est la suivante :

	30/06/2026				31/12/2025			
(en milliers d'euros)	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Actifs financieres non courants	-	7	-	7	-	6.530	-	7.915
Autres immobilisation financiére	-	-	-	-	-	6.523	-	7.908
Garanties	-	7	-	7	-	7	-	7
Actifs financieres courants	577	-	-	577	709	-	-	646
Créances commerciales et authers débiteurs	577	-	-	577	709	-	-	646
Actifs financiers	577	7	-	583	709	6.530	-	7.238

	30/06/2026				31/12/2025			
(en milliers d'euros)	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Passifs financiers non-courants	-	5.181	-	5.181	-	8.130	-	11.646
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location	-	767	-	767	-	894	-	1.147
Dettes convertibles	-	164	-	164	-	351	-	940
Autres dettes	-	4.251	-	4.251	-	6.885	-	9.559
Passifs financiers courants	8.134	-	-	8.134	11.295	34	-	5.271
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	34	-	-
Contrats de location	255	-	-	255	253	-	-	248
Dettes convertibles	394	-	-	394	383	-	-	301
Autres dettes	1.251	-	-	1.251	4.343	-	-	92
Dettes commerciales courants et autres dettes	6.234	-	-	6.234	6.317	-	-	4.631
Passifs financiers	8.134	5.181	-	13.316	11.295	8.164	-	19.459

OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués notamment de sa trésorerie, de ses créances et dettes financières et commerciales ainsi que de ses emprunts obligataires.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés et n'a pas recours à des instruments dérivés à des fins de couverture.

Le Groupe est exposé principalement au risque de marché, au risque de change et au risque de liquidité. Les dirigeants du Groupe supervisent la gestion de ces risques.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'ensemble des actifs et passifs financiers sont à taux fixe.

Winamp Group n'a pas mis en place d'instrument de couverture considérant le risque non significatif en termes de montant.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Les résultats d'exploitation et la position financière de chacune des entités du Groupe dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro, doivent être convertis en euro au taux de change applicable afin d'être intégrés dans les états financiers consolidés (voir aussi Note 2.1). Le Groupe ne couvre pas les risques de conversion.

Toutes les entités du groupe possèdent l'euro comme devise fonctionnelle.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'équipe dédiée au recouvrement des créances s'assure tout au long de l'année que tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter les défauts de paiement. Chaque branche d'activité a la responsabilité de gérer de façon décentralisée son risque de crédit en fonction des spécificités propres à son marché et à sa clientèle.

Historiquement les créances douteuses n'ont pas été significatives.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est celui que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses engagements liés aux passifs financiers à leur date d'échéance.

La valeur des passifs financiers inscrits au bilan représente l'exposition maximale au risque de liquidité à la date de clôture.

L'échéancier contractuel des passifs financiers est présenté ci-dessus. Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers dérivés.

Le Groupe est exposé à un risque de liquidité. Voir « Hypothèse de continuité » pour plus d'informations.

14. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances commerciales ne portent pas intérêt et sont généralement assortis d'échéances de 30 à 90 jours.

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Créances commerciales brutes	363	427
Dépréciation des créances	(55)	55
Créances diverses	269	226
Total des créances commerciales et autres débiteurs	**577**	**708**

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2026, Winamp Group SA disposait d'un solde de trésorerie de 86 k€. Compte tenu de ce niveau de trésorerie et des besoins nécessaires à la poursuite du développement de ses activités, le Groupe reste particulièrement attentif à la gestion de sa liquidité, de ses besoins de financement et de ses échéances financières.

Dans ce contexte, le Groupe a mené depuis le début de l'exercice 2026 plusieurs opérations visant à renforcer ses fonds propres et sa structure financière.

Le 9 janvier 2026, Winamp Group SA a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé, entièrement souscrite par Maxximum SRL, actionnaire de référence de la Société, pour un montant brut de 1.500.000,04 €. Cette opération a donné lieu à l'émission de 5.892.428 actions nouvelles au prix de souscription de 0,255 € par action. L'apport, de nature numéraire, a été intégralement libéré lors de la souscription. À l'issue de cette opération, le capital social de la Société a été porté de 31.109.119,10 € à 32.609.119,14 €.

Le 23 février 2026, la Société a également procédé à une augmentation de capital par apport en nature de créances pour un montant total de 949.366,95 €, par l'émission de 2.411.048 actions ordinaires nouvelles. Cette opération comprenait notamment la conversion de créances détenues par Maxximum SRL issues du mécanisme de financement structuré mis en place en 2025, ainsi que la conversion du prêt de 250.000 € consenti en décembre 2025 par Maxximum Group SRL et de créances complémentaires liées à des prestations de gestion.

Parallèlement à ces opérations de renforcement des fonds propres, le Groupe a poursuivi ses actions visant à réduire et restructurer son endettement financier.

Dans le cadre du Share Purchase Agreement conclu en 2022 lors de la cession du pôle Radionomy/Targetspot à Azerion, la Société a finalisé le mécanisme de garantie de cours prévu contractuellement. Après déduction du prépaiement reçu en janvier 2025, le solde de cette garantie, d'un montant de 5.204.780,95 €, a été réglé à Winamp Group sous forme d'actions Azerion.

Les actions Azerion ainsi reçues ont été affectées au remboursement de 5,2 M€ de dette envers l'un des partenaires financiers historiques du Groupe.

Le 30 avril 2026, le Groupe a par ailleurs conclu un accord de principe avec ce partenaire financier en vue de la restructuration du solde restant de sa dette. Cet accord prévoit le rééchelonnement du solde restant sur une période de trente-six (36) mois, permettant d'étaler dans le temps les échéances financières correspondantes.

Le Groupe dispose également d'un accord de financement obligataire conclu en septembre 2025 avec Hexagon Capital Fund, portant sur un montant maximum de 2,0 M€. Au 30 juin 2026, seules deux tranches de 250.000 € chacune avaient été tirées, laissant à cette date une capacité de financement complémentaire de 1,5 M€ dans le cadre de cet accord.

Après la clôture, le Groupe a poursuivi la mobilisation de cette ligne de financement avec le tirage de deux nouvelles tranches de 300.000 € et de 100.000 € en août 2026, suivie d'une tranche supplémentaire de 275.000 € en septembre 2026.

Par ailleurs, les procédures judiciaires engagées aux États-Unis dans le cadre des litiges opposant Jamendo à Nvidia et Suno pourraient, en fonction de leur évolution et de leur issue, constituer à terme des sources de

revenus complémentaires pour le Groupe. À ce stade, l'issue de ces procédures, leur calendrier ainsi que les éventuels montants susceptibles d'être perçus demeurent toutefois incertains.

Au-delà de ces différents éléments, le Groupe poursuit activement l'exploration de solutions de financement complémentaires, notamment en fonds propres ou au travers d'autres instruments de financement, afin de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et à leur développement.

Parallèlement, le Groupe poursuit le déploiement commercial de ses différentes activités avec pour objectif une croissance progressive de son chiffre d'affaires et des revenus générés par les solutions développées au cours des derniers exercices. Cette montée en puissance progressive des activités commerciales constitue également un élément important dans l'évolution des besoins de financement futurs du Groupe.

Plus généralement, bien que les opérations réalisées durant le premier semestre de l'année 2026 aient permis de renforcer significativement la liquidité et les fonds propres du Groupe, celui-ci reste attentif à la gestion de ses échéances financières et à la mobilisation de ses actifs financiers. Le Groupe poursuit par ailleurs activement l'exploration de solutions de financement complémentaires afin d'accompagner le développement de ses activités.

En conclusion, la direction estime, sur la base de ces éléments, que le financement nécessaire à la continuité des activités jusqu'à la fin de l'année 2026 a des chances raisonnables d'aboutir. Néanmoins, les besoins de financement mentionnés ci-dessus, combinés aux incertitudes liées au déploiement commercial du pôle Winamp, indiquent qu'il existe une incertitude importante susceptible de susciter des doutes significatifs sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité.

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Trésorerie en banque	86	38
Trésorerie en caisse		-
Total de la trésorerie et équivalents	**86**	**38**

16. CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Capital	33.558	31.109
Primes d'émission	10.302	10.302
Frais d'augmentation de capital	-	-
Actions propres détenues	-	-
Composante capitaux propres de la dette convertible	-	-
Réserves	(51.045)	(47.616)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Total des capitaux propres	**(7.184)**	**(6.205)**

Les capitaux propres s'élèvent à -7.184 k EUR au 30 Juin 2026.

CAPITAL

Au 30 Juin 2026, le capital social s'élève à 33.558 k EUR décomposé en 24.465.001 actions ordinaires, toutes de même catégorie.

Le 9 janvier 2026, Winamp Group SA a réalisé une augmentation de capital par voie de placement privé, entièrement souscrite par Maxximum SRL, actionnaire de référence de la Société, pour un montant brut de

1.500.000,04 €. Cette opération a donné lieu à l'émission de 5.892.428 actions nouvelles au prix de souscription de 0,255 € par action. À l'issue de cette opération, le capital social de la Société a été porté de 31.109.119,10 € à 32.609.119,14 €.

Le 23 février 2026, la Société a également procédé à une augmentation de capital par apport en nature de créances pour un montant total de 949.366,95 €, par l'émission de 2.411.048 actions ordinaires nouvelles. Cette opération comprend notamment la conversion de créances détenues par Maxximum SRL issues du mécanisme de financement structuré mis en place en 2025, ainsi que la conversion d'un prêt consenti en décembre 2025 par Maxximum Group SRL et de créances complémentaires liées à des prestations de gestion.

Date	Evolution du Capital social *(en milliers d'euros)*	Modalité de l'operation	Nombre d'actions
Total au 31/12/2025	**31.109**		**16.161.525**
09/01/2026	1.500	Emission d'actions pour une augmentation de capital	5.892.428
23/02/2026	949	Conversion de créances en capital	2.411.048
Total au 30/06/2026	**33.558**		**24.465.001**

Prime d'émission

Au 30 Juin 2026, les primes d'émission s'élèvent à 10.302 k EUR, il n'y a pas eu de changement par rapport à 2025.

Date	Prime d'emission *(en milliers d'euros)*	Modalité de l'operation
Total au 31/12/2025	**10.302**	
Total au 30/06/2026	**10.302**	

Actions propres

Suite à la cotation sur Euronext de juillet 2018, Winamp Group avait conclu un contrat de liquidité pour une durée d'un an renouvelable, à compter du 30 juillet 2018.

Une somme de 150 k EUR avait été affectée au compte de liquidité.

Néanmoins, Winamp Group a mis fin au contrat de liquidité avec TP Icap. Cette fin de contrat a pris effet le 31 août 2023 après clôture des marchés européens.

Depuis 2025, TP ICAP intervient comme intermédiaire pour la cession sur le marché d'une partie des actions Winamp Group SA détenues par Maxximum SA, dans le cadre du mécanisme de financement structuré décrit à la section « Principales transactions entre parties liées ». Ce dispositif est distinct d'un contrat de liquidité

Actions propres

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Actions propres - contrat de liquidité		-
Actions propres		-
Total des actions propres	**-**	**-**

Composante capitaux propres de la dette convertible

Au 30 Juin 2026, la composante capitaux propre de la dette convertible reste inchangée par rapport au 31 décembre 2025. Elle s'élève à 0 k EUR.

Réserve légale et autres réserves

Selon la loi belge, 5% du bénéfice net non consolidé de la société mère doit être transféré chaque année à la réserve légale jusqu'à ce que la réserve légale atteigne 10% du capital social. Au 30 Juin 2026, la réserve légale du Groupe était de 617 k EUR et était reprise dans les réserves. En règle générale, cette réserve ne peut être distribuée aux actionnaires qu'en cas de liquidation.

Réserve légale et autres réserves

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Réserve légale	617	617
Autres réserves	(51.661)	(48.232)
Total des réserves	**(51.045)**	**(47.616)**

Ecarts de conversion cumulés

Les écarts de conversion cumulés sont liés aux variations du solde des actifs et passifs dues aux variations de la monnaie fonctionnelle des filiales du Groupe par rapport à la monnaie de présentation du Groupe. Le montant des écarts de conversion cumulés est essentiellement influencé par l'appréciation ou la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro. Les écarts de conversion cumulés précédemment comptabilisé en capitaux propres sont reclassés dans le compte de résultats lors de la cession d'une activité étrangère.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les intérêts des tiers dans les capitaux propres des sociétés consolidées par intégration globale mais non entièrement détenues par le Groupe. Il s'agit des intérêts de tiers dans Hotmix pour 3,05% et ce jusqu'à la restructuration du groupe en novembre 2024. A partir de cette date, il n'y a plus d'intérêts minoritaires.

Au 30 Juin 2026, les participations ne donnant pas le contrôle sont inexistantes.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe pour gérer le capital comprennent la sauvegarde de sa capacité à poursuivre ses activités ainsi que la maximisation de la valeur pour l'actionnaire tout en conservant suffisamment de flexibilité pour réaliser des projets stratégiques et diminuer le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du

capital et d'optimiser le coût du capital, le Groupe peut, entre autres, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions et/ou des dettes ou refinancer/échanger des dettes existantes.

Conformément aux objectifs énoncés, le Groupe évalue sa structure de capital, en utilisant (i) les classifications capitales propres / passifs telles qu'appliquées dans ses comptes consolidés, (ii) la capacité d'endettement, (iii) sa dette nette et (iv) le ratio "dette nette sur capitaux propres".

17. Plan d'actions aux employés

Il existe au 30 Juin 2026, un plan de paiement fondé sur des actions au sein de la Société Winamp Group.

Plan au sein de Winamp Group

Le 1er octobre 2019, le conseil d'administration de Winamp Group a émis, dans le cadre du capital autorisé, 450.000 droits de souscription (les « Warrants » ou « options ») en vue de permettre au Groupe de les octroyer principalement et en tout cas pour la majorité des Warrants en faveur de membres de personnel, mais également en faveur de prestataires de services et de dirigeants de la Société ou de ses filiales choisis par le conseil d'administration dans le cadre d'un plan de warrants décrivant les conditions et modalités des Warrants, l'émission s'effectuant avec suppression, dans l'intérêt de la Société, du droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels en faveur des Bénéficiaires.

Le plan de Warrants de Winamp Group SA a pour objectifs de motiver les Bénéficiaires et favoriser leur fidélité en vue d'accélérer le développement de la Société; d'encourager les mêmes personnes à réaliser les objectifs fixés; et d'intéresser ces personnes en leur donnant la possibilité de réaliser une plus-value sur leurs actions de la Société grâce aux efforts accomplis pour accroitre la valeur de l'action de la Société.

En novembre 2019, 139.500 options ont été octroyés. Ces options ont été octroyés pour une durée déterminée de maximum 10 ans à partir de la date d'Offre soit le 29 novembre 2019 par le conseil d'administration. Les options seront exerçables au mois de janvier de la quatrième année civile qui suit l'Offre et au mois de janvier de la cinquième année qui suit l'Offre. Chaque Warrant donne droit à souscrire à une (1) action.

Il n'y a eu aucun octroi en 2020. Un total de 102.500 options préalablement octroyées en 2019, furent annulés au début 2020.

En avril 2021, 212.500 nouvelles options ont été octroyés. Ces options ont été octroyés pour une durée déterminée de maximum 6.5 ans à partir de la date d'Offre soit le 2 avril 2021 par le conseil d'administration. Les options seront exerçables au mois de janvier de la quatrième année civile qui suit l'Offre et au mois de janvier de la cinquième année qui suit l'Offre. Chaque Warrant donne droit à souscrire à une (1) action.

Les options sont valorisées à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 2 à la date d'octroi, en utilisant un modèle de type Black Scholes-Merton. La juste valeur des options n'est pas réévaluée subséquemment et la charge est reconnue sur la période d'acquisition des droits des options. Les caractéristiques et les hypothèses suivantes ont été prise en compte pour les octrois.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 19 juillet 2024, Winamp Group SA, cotée sur les marchés Euronext Growth Paris et Bruxelles, a décidé de la création de 1.000.000 de droits de souscription destinés à être attribués aux collaborateurs de l'entreprise. Le prix d'exercice des droits de souscription est fixé à 3,30 € par action nouvelle, représentant une prime de 141% par rapport au cours de bourse du vendredi 19 juillet 2024. Ces droits de souscription ne seront pas cotés, et sont d'une maturité maximale de 120 mois. Dans le cas où l'intégralité des droits de souscription serait réalisée, la dilution induite serait de 6,89%.

Néanmoins, ces droits de souscription n'ont pas été octroyés au premier semestre 2026 :

	2026	2025
Taux de dividende estimé		
Taux d'intérêt sans risque		
Voliatilité		
Prix de l'action à la date de l'octroi	€ -	€ -
Prix d'excercice	€ -	€ -
Durée prévue	-	-
Juste valeur de l'option	-	-

Le prix d'exercice moyen pondéré des options en cours est le suivant :

	Nombre d'option en cours	Prix d'exercice moyen pondéré des options en cours
Option en circulation au 31 décembre 2022	157.500	3,65
Octroyées	-	n.a.
Exercées	0	n.a.
Annulées	-	n.a.
Option en circulation au 31 décembre 2023	157.500	3,65
Octroyées	0	n.a.
Exercées	0	n.a.
Annulées	0	n.a.
Option en circulation au 31 décembre 2024	157.500	3,65
Octroyées	0	n.a.
Exercées	0	n.a.
Annulées	0	n.a.
Option en circulation au 31 décembre 2025	157.500	3,65
Octroyées	0	n.a.
Exercées	0	n.a.
Annulées	0	n.a.
Option en circulation au 30 juin 2026	157.500	3,65

Au 30 Juin 2026, aucune charge n'a été enregistré relative aux plans souscriptions d'actions.

18. PROVISIONS

Au 30 Juin 2026, la variation des provisions se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Non-courant
Solde au 31/12/2022	**110**	**110**	**0**
Provisions utilisées	-	-	-
Provisions constituées	-	63	-
Solde au 31/12/2023	**110**	**173**	**-**
Provisions utilisées	-	-	-
Provisions constituées	-	-	-
Solde au 31/12/2024	**173**	**173**	**-**
Provisions utilisées	(55)	(55)	-
Provisions constituées	55	55	-
Solde au 31/12/2025	**173**	**173**	**-**
Provisions utilisées	-	-	-
Provisions constituées	-	-	-
Solde au 30/06/2026	**173**	**173**	**-**

19. PLAN DE PENSION

La société Winamp est la seule entité du pôle Winamp qui possède un plan de pension de type « Defined Contribution Plan ». Néanmoins, comme il existe un taux minimum garanti dans ce type de plan de pension comme imposé par la législation belge, ce plan de pension est traité comme un « Defined Benefit Plan » tel que défini par la norme IAS 19.

Néanmoins, à la vue du nombre d'employé et à la vue de l'âge moyen des employés qui est bas, aucune provision comptable n'a été enregistré dans les comptes au 30 Juin 2026. En effet, la provision éventuelle est considérée comme étant non-significative.

20. DETTES COMMERCIALES COURANTES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales courantes se répartissent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dettes fournisseurs	5.185	5.252
Dettes sociales	1.050	1.065
Total des dettes commerciales et autres	**6.234**	**6.317**

Au niveau des dettes fournisseurs, une grosse partie est liée aux rétrocessions aux artistes pour un montant d'environ € 2.313 k. Sur cette dette, environ 154 k EUR ont été réclamé par les artistes.

21. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les états financiers incluent les données du Groupe et des filiales listés ci-dessous jusqu'en novembre 2024.

Societé	Activité	Pays	03/09/2024		31/12/2023	
			Methode de consolidation	% de participation	Methode de consolidation	% de participation
Hotmixmedias SARL	Webradio, radio digitales, service de streaming	France	IG	96,90%	IG	96,90%
Winamp SA	Player audio	Belgique	IG	100,00%	IG	100,00%
Jamendo SA	Plateforme d'écoute d'oeuvres musicale Creative commons	Luxembourg	IG	100,00%	IG	100,00%
Bridger SA	Administration & Gestion des droits musicaux	Luxembourg	IG	100,00%	IG	100,00%

IG: Intégration globale
ME: Mise en équivalence

Après cette date, l'entité Hotmixmedias SARL à été consolidé à 100%.

Societé	Activité	Pays	30/06/2026		03/09/2024	
			Methode de consolidation	% de participation	Methode de consolidation	% de participation
Hotmixmedias SARL	Webradio, radio digitales, service de streaming	France	IG	100,00%	IG	96,90%
Winamp SA	Player audio	Belgique	IG	100,00%	IG	100,00%
Jamendo SA	Plateforme d'écoute d'oeuvres musicale Creative commons	Luxembourg	IG	100,00%	IG	100,00%
Bridger SA	Administration & Gestion des droits musicaux	Luxembourg	IG	100,00%	IG	100,00%

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le tableau ci-dessous fournit le montant des transactions réalisées avec des parties liées :

(en milliers d'euros)		Ventes à des parties liées	Achats à des parties liées	Montant dus à des parties liées	Créances comerciales	Autres montant dus par les parties liées
	2026		107	240		14
	2025	-	351	27	-	13
Sociétés liées au dirigeant	2024	14	644	245	-	41
	2023	7	466	-	-	245

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable, et qui ne sont pas des filiales. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les achats à des sociétés liées au dirigeant correspondent au versement d'honoraires pour les prestations de direction générale facturées par Maxximum Group SA et des prestations d'administrateurs facturées par Maxximum SA, deux sociétés liées au dirigeant, à différentes sociétés du Groupe dans le cadre de conventions de prestations de services. Les achats à des sociétés liées comprennent également un montant de 20 k EUR lié à la commission sur la garantie octroyée par Maxximum SA à Winamp Group SA dans le cadre des suretés octroyées à un créancier obligataire.

Aucun autre dirigeant ou mandataire social ne reçoit une rémunération directement du Groupe.

Concernant les conventions avec Maxximum Group SA, société liée à M. Alexandre Saboundjian : les montants d'honoraires facturés aux différentes sociétés du Groupe ou provisionnés par celles-ci s'élèvent à 107 k EUR au premier semestre 2026. Ils concernent exclusivement des prestations effectuées par Monsieur Alexandre Saboundjian, administrateur-délégué de Winamp Group SA et Camille Saboundjian.

La rubrique des montants dus à des parties liées correspond principalement à des factures de Maxximum Group.

22. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

GARANTIES

NANTISSEMENTS D'ACTIONS

Les garanties émises dans le cadre des emprunts obligataires non convertibles de 5 millions, 3 millions et 1 million d'euros, ainsi que le rééchelonnement de cette dette signé en février 2025, établissent les garanties suivantes :

- Gage sur fonds de commerce de Winamp SA, le montant de l'inscription étant de EUR 13.000.000 ;
- Gage sur 6.149.999 actions nominatives émises par Winamp SA ;
- Garantie émise par Maxximum SA à concurrence de EUR 3.000.000 ;
- Garantie émise par Maxximum SA à concurrence de EUR 4.000.000 ;

23. Evénements postérieurs à la date du bilan

Depuis le 30 juin 2026, plusieurs événements significatifs sont intervenus, notamment en matière de financement, de développement stratégique et de protection des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec Hexagon Capital Fund, Maxximum SRL, actionnaire de référence de Winamp Group, a acquis auprès d'Hexagon une créance obligataire d'un montant de 250.000 € correspondant à une tranche précédemment mise à disposition du Groupe. Cette opération a permis, conformément au mécanisme prévu dans le cadre du financement existant, la mobilisation par Winamp Group de deux nouvelles tranches de financement de 300.000 € et de 100.000 € en août 2026

Un mécanisme similaire a ensuite été mis en œuvre, permettant au Groupe de mobiliser une tranche supplémentaire de 275.000 € en septembre 2026. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la gestion active par le Groupe de ses besoins de liquidité et de ses différentes sources de financement.

Après la clôture, Winamp a également conclu un partenariat stratégique avec Deezer dans le cadre du développement de la nouvelle génération du Winamp Player. Ce partenariat prévoit l'intégration d'une offre de streaming musical directement au sein de l'expérience Winamp et constitue une étape importante dans l'évolution du Player et son intégration au sein de l'écosystème développé par le Groupe. Les équipes travaillent actuellement à la mise en œuvre opérationnelle et technique de ce partenariat.

Par ailleurs, les travaux juridiques initiés par Jamendo concernant l'utilisation présumée non autorisée de contenus issus de son catalogue dans le cadre du développement de technologies d'intelligence artificielle se sont poursuivis après la clôture dans le cadre des démarches et procédures engagées aux États-Unis à l'égard de Nvidia et Suno. Ces démarches visent notamment à protéger les droits de Jamendo et des ayants droits concernés et, le cas échéant, à obtenir réparation des préjudices qui auraient été subis.

À la date d'établissement du présent rapport, ces démarches et procédures sont toujours en cours. Leur issue, leur calendrier ainsi que les éventuels montants qui pourraient en résulter demeurent incertains.

Il n'y a pas eu d'autres événements importants survenus depuis le 30 juin 2026.

Declaration des dirigeants

Alexandre Saboundjian, CEO et Président du Conseil d'Administration de la société, et Olivier Van Gulck, CFO, déclarent qu'à leur meilleure connaissance, les comptes consolidés arrêtés au 30 Juin 2026 établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Winamp Group SA. De plus, le rapport de gestion semestriel 2026 contient un exposé fidèle des informations qui doivent y figurer.

RELATION INVESTISSEURS

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION EN 2026

